

Faits

Etats des lieux de la crise économique et financière dans la zone CEMAC.

Pages 4-5



Edito

«Que peut-on retenir de la crise actuelle ? »

Pages 2

Gros plan

Analyse critique de la gestion de la crise économique au Tchad.

Page 5 - 6

N° 14 d'Avril - Juin 2017: Un regard rétrospectif sur la gestion de la crise économique au Tchad

TEHAD ECO

Des idées innovantes pour le développement

Le Trimestriel du CROSET

Cercle de Réflexion et d'Orientation sur la
Soutenabilité de l'Economie Tchadienne



Interview : *Monsieur Issa Mahamat Aldelmamout, Economiste et auteur de l'essai "Tchad, comment sortir de la crise économique", nous livre ses analyses de la situation économique du pays dans une interview accordée à Tchad Eco.*

Page 8 - 9



Théorie: La portée des solutions keynésiennes: conséquences et nécessité de relecture

Page 3



Opinions



Nafé DABA, Economiste à la BEAC, analyse la situation économique et financière du Tchad dans une contribution *"Conjoncture économique et financière au Tchad: qu'en disent les chiffres?"* En s'appuyant sur l'évolution des agrégats macroéconomiques de la sous-région, l'auteur propose quelques outils de prévention et de sortie de crise.

Page 9 - 10



Dr NGATTAI-LAM, Economiste, fait une analyse des facteurs structurels de la crise économique dans la zone CEMAC et aboutit à la nécessité de repenser les stratégies de développement à court, moyen et long terme de la sous-région.

Page 10 - 11



Dr Rasmané OUEDRAOGO, économiste au Fonds Monétaire International (FMI) et spécialiste des questions d'endettement et de financement du développement, s'interroge sur le lien entre dette et gouvernance.

Les points de vue exprimés dans cet article sont ceux de l'auteur, et ne représentent en aucun cas ceux du FMI.

Page 11-12

B.A.-BA DE L'ÉCONOMIE: "Qu'est-ce qu'une crise économique? Crise conjoncturelle/ crise structurelle".

Par César BAIRA DERING (Page 2)

Espace Jeune chercheur

Vient de paraître
**"Tchad,
comment sortir
de la crise?"**

Par Issa Mahamat Aldelmamout (P. 12)



Citation du mois

« Le coût de l'action peut paraître élevé, mais ce n'est rien comparé au coût de l'inaction. »

Barack Obama (2008)

Appel à contribution

Tchad Eco invite toute personne désireuse de proposer un article pour le prochain numéro dont le thème est "femme et développement: quels défis pour la soutenabilité de l'économie tchadienne" de se manifester avant le 20 Juin 2017.

Que peut-on retenir de la crise actuelle ?



Par Jareth BEAIN

passant par le fonctionnaire, tous s'accordent pour attribuer la crise à la mauvaise gouvernance, en implorant en même temps l'éternel ou en conjurant les efforts de tous les décideurs pour sortir de cette crise qui n'a que trop duré.

En effet, depuis fin 2014, le Tchad fait face à une crise des finances publiques, puis économique, sans précédent. La part des recettes pétrolières dans les recettes totales n'a fait que décroître passant de 76% en 2011 à 24% en 2015 soit un écart de 52%. Contrat pétrolier entre le gouvernement et la multinationale Glencore (contrat Badoit 2), chute brutale des prix du baril du pétrole et crise sécuritaire aux frontières du pays sont autant des arguments avancés pour expliquer cette crise. Toutefois, point besoin d'être un génie pour parier avec certitude que la mauvaise gouvernance est à l'origine de cette crise. Notre compatriote *Issa Mahamat A.*, dans un essai intitulé « *Tchad, comment sortir de la crise économique ?* », a très bien mis en exergue les effets pervers de cette mauvaise gouvernance, ayant conduit à la crise actuelle. Que peut-on retenir de ce mélémélo ?

Il nous souviendra que le Tchad a servi de cobaye par la Banque mondiale (BM) en ce sens que le pays a été un champ d'expérimentation d'innovations en matière de gestion des revenus pétroliers. En effet, les dispositions de la loi 001/PR/1999 portant gestion des revenus pétroliers au Tchad, adoptée par les autorités du pays sous la supervision de la BM, avait prévu la mise en place d'instruments permettant au pays de se prémunir contre les effets de la baisse des cours du pétrole. Selon Tulipe (2004), « *On attendait de cette expérience originale - où l'association d'Etats africains peu recommandables et de grandes entreprises pétrolières privées sous les auspices de la Banque Mondiale permettrait d'amorcer le cercle vertueux du désenclavement et du développement – qu'elle redore le blason de l'institution.* » Hélas, c'est sans compter sur l'agenda de chaque partie prenante du projet. L'opérationnalité de ces instruments a été mise en mal dès les premières difficultés sécuritaires éprouvées par le pays, conduisant à la suppression des « fonds pour les générations futures » et au retrait momentané de la BM du projet. En outre, les règles de fonctionnement du fonds de stabilisation, domicilié à la BEAC, fait que le solde de ce compte est nul depuis 2012.

Par ailleurs, le pétrole ne se traduisant pas par l'amélioration du panier de la ménagère, chacun a demandé à obtenir sa part de gâteau. A cet effet, la masse salariale a augmenté de 450% sur la

période 2004-2016 suite aux revendications syndicales grandissantes. Des infrastructures de toute nature (écoles, hôpitaux, marchés, stades, aéroports, etc.) ont été réalisées sur l'ensemble du territoire avec un impact mitigé sur la pauvreté dont le taux est passé de 55% en 2003 à 47% en 2011, alors que le nombre de pauvres a plutôt augmenté sur la période considérée. Par contre, d'autres agents ont trouvé les moyens de puiser directement dans la caisse. Conséquence, l'économie du pays est exposée à la moindre variation des prix internationaux du pétrole car d'autres secteurs porteurs ont stagné ou sont négligés pendant le boom pétrolier. Gylfason (2000) disait à ces propos, « Nager dans l'argent facile, elles peuvent trouver que l'éducation ne paie pas. Les nations sans ressources naturelles ont une

petite marge d'erreur, et sont moins susceptibles de faire cette erreur. » Qu'à cela ne tienne, faire un bon diagnostic de la situation augure de meilleures solutions.

Certes le Tchad n'est pas le seul à être frappé de plein fouet par le retournement de la conjoncture sur

Gylfason (2000) disait à ces propos, « Nager dans l'argent facile, elles peuvent trouver que l'éducation ne paie pas. Les nations sans ressources naturelles ont une petite marge d'erreur, et sont moins susceptibles de faire cette erreur. »

les marchés internationaux du pétrole. Des pays comme le Venezuela, la Guinée Equatoriale, le Congo, etc. ont dû réduire drastiquement leur train de vie à travers des coupes budgétaires importantes pour faire face à la chute des recettes pétrolières. Le gouvernement tchadien a opté pour une politique d'austérité, résumée dans les « 16 mesures ». Quels sont alors les effets de ces 16 mesures ? Sont-elles efficaces ? Ne créent-elles pas d'autres soucis économique et social ? Les nouvelles taxes instituées par la loi des finances initiale 2017 ne créent-elles pas des effets contreproductifs avec la baisse de l'activité économique ? En même temps, les arriérés de paiements intérieurs sont passés de 1 % du PIB non pétrolier fin 2014 à 3,9 % du PIB non pétrolier (200 milliards de FCFA) en 2015. D'autres estimations portent le montant de ces arriérés à près de 1 000 milliards de FCFA en 2016. L'accumulation des arriérés intérieurs conduit parfois à de graves difficultés économiques : chômage, contraction de la consommation, risque bancaire, etc.

Peu importe les causes de cette crise car mieux vaut être solutionneur que d'être diagnostiqueur face à un mal qui prend de l'ampleur ou face à un bateau qui est entrain de chavirer. Connaitre les conséquences pour mieux apporter les solutions est aussi idéal. Cette crise faut-il le rappeler est un mal nécessaire car elle permettra au Tchad d'interroger la soutenabilité de son modèle économique et de construire de nouvelles fondations dynamiques pour lui permettre de résister dans le futur contre vents et marées.

La situation actuelle du Tchad est comparable à un bateau en difficulté en pleine mer, nécessitant des expertises des uns et des autres pour sauver le navire. Tchad Eco a dédié sa quatorzième parution exclusivement à l'analyse de la crise en s'appuyant sur des préceptes théoriques, des faits stylisés et des mesures prises par le gouvernement. Il tentera de proposer des pistes de solutions comme plan d'urgence de sortie de crise. Nous souhaitons bon courage à tout le peuple tchadien en cette période de traversée du désert. La contribution de tous sans exception est attendue pour sauver le navire. Ensemble, le Tchad s'en sortira !!!

B.A.-BA de l'économie : Qu'est-ce qu'une crise économique? crise conjoncturelle/ crise structurelle

Les économies connaissent régulièrement ce qu'on appelle des fluctuations économiques définies comme la succession des phases d'augmentation du Produit Intérieur Brut (PIB), de sa baisse ou du ralentissement de sa croissance. La croissance économique n'est donc pas toujours continue ou harmonieuse. Lorsqu'on peut observer des fluctuations plus ou moins régulières de l'activité économique, on parle alors de cycles économiques. Régulièrement, les médias parlent de la situation conjoncturelle difficile pour expliquer telle ou telle autre situation. En effet, une conjoncture économique fait référence aux évolutions économiques de court terme

(ralentissement du rythme de la croissance économique).

Une crise peut apparaître au niveau d'un secteur par exemple, une crise financière qui est un dysfonctionnement sérieux de la sphère financière susceptible d'avoir des conséquences déflationnistes (diminution générale, durable et relativement forte des prix) sur l'économie réelle (production,

Apparaît alors une crise lorsque la conjoncture se retourne brutalement et se traduit par un déséquilibre économique profond entre l'offre pléthorique de biens et services et la demande globale.

d'un ensemble économique. Elle s'apprécie à l'aide d'indicateurs économiques tels que le taux de croissance du PIB, le taux d'inflation, l'évolution du taux de chômage, etc.). Apparaît alors une crise lorsque la conjoncture se retourne brutalement et se traduit par un déséquilibre économique profond entre l'offre pléthorique de biens et services et la demande globale. L'économie passe alors d'une période de croissance à une période de récession

consommation, investissement, emploi, etc.). Elle peut être le résultat d'une déréglementation des marchés financiers qui aurait encouragé les banques à prendre davantage de risques dans l'espoir d'engranger de meilleurs profits. La crise financière peut conduire à une contraction importante des prêts interbancaires (prêts entre les banques) à mesure que l'offre de crédit s'assèche. Le resserrement du crédit conjoint



aux autres facteurs du marché affecteront l'économie dans son entier, le chômage va commencer à augmenter et l'activité économique globale va ralentir et on parlera alors de CRISE ECONOMIQUE.

On appelle CRISE CONJONCTURELLE, toute période consécutive de trois trimestres à croissance (évolution du taux de croissance du PIB par rapport à la période précédente (trimestre, année)) négative (ou décroissance du PIB). On appelle CRISE STRUCTURELLE, toute longue période de croissance lente, où l'on ne parvient pas à relancer le moteur de croissance économique.

César BAIRA DERING

La portée des solutions keynésiennes: conséquences et nécessité de relecture

Née des difficultés économiques de la fin des années 1920, la théorie de J. M. Keynes a été pendant très longtemps la solution pour tous les Etats en période de crise ou au début de leur indépendance. Elle a très vite fait l’unanimité parce qu’elle s’appuie sur les faits évidents comme le surplus des productions observées en Europe et aux Etats unis. Durant cette période, Keynes démontre dans son œuvre la théorie générale de l’Intérêt de l’Emploi et de la monnaie (1936) que l’écart entre les comportements des individus et la théorie classique tient principalement à deux constats majeurs ; l'offre ne dépend pas des capacités d’offre comme les auteurs classiques l’ont prétendu mais de la demande effective, et la variation de la quantité de monnaie également agit sur la production des biens et services contrairement à la description libérale de l’économie.

Les auteurs néokeynésiens et post keynésiens comme O. Blanchard, G. Mankiw, J. Stiglitz, L. Summers, D. Romer et G. Akerlof ont chacun à leur époque soutenu l’idée que l’offre des biens et services est fonction de la demande effective et non des capacités de production. Pour tous ces auteurs, sans intervention de l’Etat, l’équilibre macroéconomique est une situation où les facteurs économiques ne sont pas utilisés dans leur totalité. Seul l’Etat peut agir en conséquence pour assurer l’équilibre et l’emploi.

Depuis cette révolution keynésienne, tous les décideurs influencés par les échéances électorales vont préférer « agir » plutôt que de laisser le marché réguler l’économie. En effet, le coût de l’inaction publique et du choix du marché est très lourd à porter pour les dirigeants politiques. S’il paraît évident qu’une intervention publique est nécessaire quand rien ne va, quelle est la logique de cette intervention ? Quels sont ses objectifs et ses finalités ?

La relance de l'économie par la politique monétaire

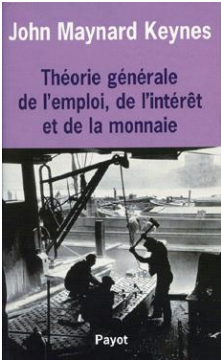
La politique monétaire Keynésienne a pour principale mission d'accompagner la gestion de la conjoncture et de corriger les déséquilibres extérieurs. Lorsque l’inflation est jugée insoutenable, l’augmentation des taux directeurs est préconisée comme solution pour augmenter le coût du crédit et diminuer la quantité de monnaie. Lorsque le chômage est jugé excessif, la solution consiste à baisser les taux directeurs afin que le faible niveau des taux d’intérêts facilite les investissements productifs et réduise le chômage. A la fin des années 1950, les héritiers du Keynésianisme trouveront dans la courbe de Philips un outil indispensable pour arbitrer entre l’inflation et le chômage. Cet arbitrage sera le principe fondamental de l’interventionnisme étatique de Keynes.

Dans les pays développés

Disposant d’un tissu productif étoffé et d’un énorme stock de capital, les pays de l’OCDE ont dérégulé progressivement leurs marchés financiers et monétaires pour les adapter aux besoins de financements de leurs unités de production. A l’origine, la dérégulation fut préconisée pour améliorer le fonctionnement des marchés financiers des pays fortement intégrés dans les échanges internationaux. La logique de la libéralisation des marchés financiers amorcée dans les années 1980 et 1970 repose sur l’idée que l’atomicité de l’offre d’épargne issue de plusieurs pays ne peut qu’être bénéfique pour les unités de production qui accèderont aux capitaux à coût réduit.

Plus de trente ans après la dérégulation financière, il est à observer que sous l’effet des tentations souverainistes ou keynésiennes, il subsiste toujours des rigidités à la mobilité des capitaux sur les marchés financiers. Cette non harmonisation des mesures fiscales administratives ou douanières favorisera le développement des marchés spéculatifs comme les marchés des changes ou les marchés des produits dérivés. A cause des possibilités spéculatives sur les marchés financiers, la gestion du capital d’entreprise repose sur cet arbitrage entre l’investissement productif et l’investissement sur le marché financier. Le volume des opérations de la sphère financière sans cesse en augmentation détournent les capitaux alloués à la sphère réelle.

Devant cette situation qui maintient presque tous les pays de l’OCDE dans une faible croissance, le réflexe des décideurs politiques consiste habituellement à racheter massivement des titres de dettes aux acteurs financiers dans le but de générer de la liquidité dans le circuit financier (*quantitative easing*). Ces



Sce: Site du FNAC

opérations sont entreprises lorsque le chômage est jugé excessif ou la récession est trop grande.

Ces opérations de rachat des titres de créances ne limitent le problème que dans un délai très court. En effet, l’augmentation des liquidités d’une des devises impliquées dans les transactions internationales crée des opportunités de spéculations qui ramènent progressivement son taux de change au niveau initial. Le taux d’intérêt du marché international des changes sont si influents que les investissements productifs ne sont possibles que dans le cas des biens et services à forte demande et à très grande rentabilité.

Dans les pays en développement (PED)

A cause de la faiblesse du secteur privé et du niveau d’épargne, le choix des politiques monétaires basé sur l’encadrement des crédits s’est très vite imposé. Les fluctuations monétaires sont très grandes et témoignent des « actions » ou de la volonté des autorités monétaires et politiques de conduire l’économie.

Les méfaits du keynésianisme sur les exclus du système financier formel sont relevés par M. Friedman et les tenants de la nouvelle économie classique comme R. Lucas. Ces auteurs ont démontré à travers les travaux empiriques que l’intervention de l’Etat pour relancer l’économie à travers une politique monétaire expansive n’a qu’un effet limité dans le temps et finit par augmenter les inégalités de revenu. Si dans le court terme cela peut inciter à des investissements productifs, à moyen et long terme beaucoup de salariés et de travailleurs s’apercevront de la baisse de leur pouvoir d’achat. Une partie des actifs exerçant dans des secteurs proches des systèmes monétaire et bancaire fera des ajustements qui obligeront les producteurs à revenir aux quantités initiales de la production. Une autre partie exclue des systèmes monétaires formels constatera la baisse de son pouvoir d’achat sans la moindre possibilité d’anticipation.

Dans les systèmes monétaires des PED où la création monétaire est l’apanage de la Banque Centrale, toute création monétaire peut entraîner une distorsion des prix relatifs lorsque l’accès aux informations et aux crédits bancaires n’est pas équitable (Djimounoum, 2017). La monnaie introduite dans l’économie profite d’abord aux entrepreneurs proches des secteurs bancaires, alors que les agriculteurs par exemple constatent cette hausse des prix avec un défaut de perception. A travers le monde, les pays aux taux de bancarisation les plus faibles et à la politique monétaire instable (les pays d’Afrique, l’Amérique du Sud, la Chine) concentrent plus de 90 % des pauvres de la planète. Ces pays connaissent également les grandes inégalités de revenus.

Toute croissance économique obtenue dans un contexte de faible taux de bancarisation et avec instabilité de la politique monétaire augmente la pauvreté et les inégalités. Dans les PED au taux de bancarisation très faible, le modèle keynésien adopté à cause des faibles niveaux d’épargne maintient les niveaux de pauvreté très élevés malgré la mise en œuvre de plusieurs programmes de réduction de la pauvreté. Le recours à la politique monétaire comme solution de court terme annule les efforts de lutte contre la pauvreté dans les PED. Les héritiers de la théorie keynésienne ont minimisé la logique selon laquelle l’activité économique doit être financée par l’épargne réelle et non par la création monétaire. Ils soutiennent aujourd’hui une thèse qui annule les efforts de productivité du monde rural et des travailleurs aux salaires rigides.

La relance de l'économie par la politique budgétaire

Jusqu’à la crise des années 1930, la gestion des finances publiques avait pour principal objectif d’assurer le financement des services publics. Le volume des dépenses de l’État n’était alors pas considéré comme une variable susceptible d’influencer le niveau d’activité de l’économie. C’est avec Keynes que les dépenses publiques ont été utilisées pour influencer sur la conjoncture économique. Selon lui, en cas de forte dégradation de la conjoncture économique, les gouvernements peuvent compenser la

faiblesse des dépenses privées par un accroissement des dépenses publiques. Pour l’auteur de la théorie générale, une augmentation des dépenses publiques engendre des revenus supplémentaires qui sont en partie consommés, en partie épargnés, et en partie récupérés par les administrations publiques sous la forme d’impôts et de cotisations sociales. Or, la partie de ces revenus supplémentaires qui est consommée vient nourrir la demande intérieure adressée aux entreprises. Ces dernières peuvent dès lors augmenter leurs investissements, leurs emplois, et distribuer des revenus supplémentaires. Le surcroît de dépenses publiques provoque par conséquent un effet cumulatif (un effet multiplicateur) qui stimule d’autant plus l’activité économique que les revenus sont peu épargnés, peu imposés, et que la demande de consommation s’adresse principalement aux entreprises nationales.

En développant l’idée selon laquelle un Etat est autorisé à dépenser plus qu’il ne gagne, la théorie Keynésienne ignore les coûts des déficits publics sur les différents secteurs de l’économie. Cette vision est également obsolète dans le contexte actuel marqué par une mondialisation accrue et la très forte mobilité des capitaux. Le multiplicateur keynésien ne peut plus fonctionner de nos jours puisque contrairement à ce que Keynes prévoit, les consommations issues de dépenses publiques additionnelles ne peuvent pas toujours nourrir la demande intérieure. Dans le cas où les pays produisent des biens et services les moins compétitifs, l’augmentation des dépenses publiques entraînera une consommation des biens importés et la dette publique sera abyssale sans la moindre croissance.

Par ailleurs, l’accumulation de la dette pèse d’autant plus sur les budgets des Etats qu’un niveau de dette important entraîne des taux d’intérêts élevés lorsque l’État veut contracter de nouveaux emprunts. À terme, le poids de la dette peut devenir insoutenable par rapport au niveau des recettes de l’État. La crise des dettes souveraines dans les États membres des unions monétaires souligne l’importance des contraintes en matière de politique budgétaire, dans un contexte où les États ne peuvent plus faire usage de la politique monétaire.

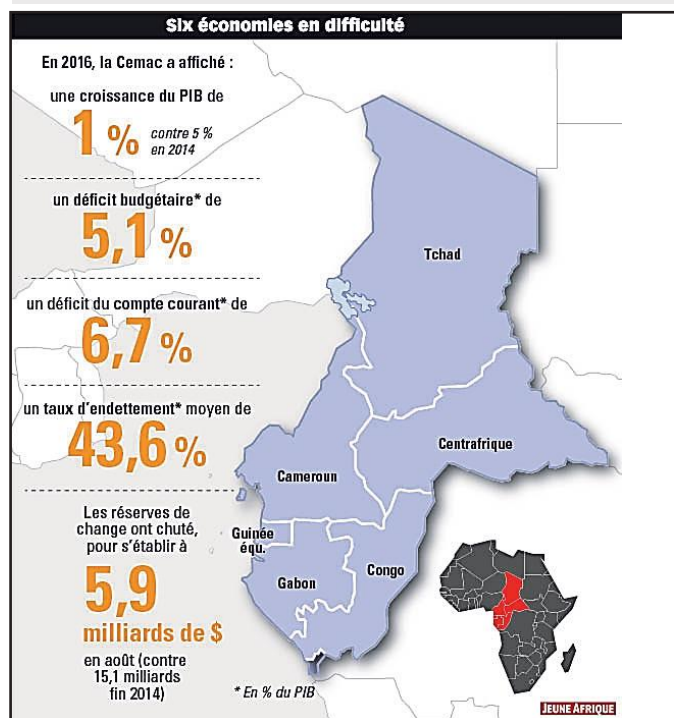
La nécessité d'une nouvelle confiance au marché

Le Keynésianisme a fourni à la science économique moderne une analyse descriptive conforme à nos réalités économiques. Loin de toute tentation idéologique, il paraît évident que les opinions positives des auteurs se réclamant de Keynes ont permis de mieux saisir les raisons pour lesquelles le marché ne conduit pas toujours à l’optimum.

Les opinions normatives keynésiennes en revanche n’ont pas fait l’unanimité pour les raisons que nous avons décrites plus haut. En préconisant l’intervention de l’Etat dans les marchés financiers ou en gratifiant les ressources à l’Etat, elles n’ont fait que déplacer les difficultés d’une dimension temporelle à une autre ou d’un secteur d’activité à un autre. Le Keynésianisme fait fi du fait que les prix des actifs déterminés sans intervention de l’Etat dans le marché monétaire représentent la valeur exacte que les individus accordent aux biens. Le taux d’intérêt reflète également le niveau exact de rareté des biens dans la société. Dans le cas où la quantité de monnaie est modifiée par la Banque Centrale ou sous l’effet de la manipulation des dépenses publiques, le taux d’intérêt peut descendre à un niveau artificiel et la facilité de crédit pousse les entrepreneurs à investir pour une production qui ne correspond pas aux intentions et au pouvoir d’achat des consommateurs.

L’économie n’étant pas une science de laboratoire au même titre que la biologie ou la chimie, les périodes d’essai sont rares et le caractère hautement politique de leurs résultats oblige souvent à des initiatives populistes. Le courage nécessaire devant laisser le marché déterminer le taux d’intérêt approprié fait défaut. Au regard de l’histoire, M. Thatcher et R. Reagan comptent parmi ceux qui ont eu le courage nécessaire de donner au marché la liberté d’allouer les ressources. La dérégulation financière des années 1970 et 1980 avait pour but de créer un marché financier adapté aux besoins de financements des entreprises des pays concernés. Appliqué partiellement, il a plutôt favorisé les conditions de spéculation sur les marchés monétaires et financiers.

Etats des lieux de la crise économique et financière dans la zone CEMAC



Source : Jeune Afrique

Baisse des indemnités et des primes des fonctionnaires au Tchad, au Congo et en Guinée Equatoriale, report des grands projets d'investissements structurants au Congo, création de nouveaux impôts et taxes, etc. Depuis le second semestre 2014, ce genre de titre fait la une des journaux de la sous-région en raison de la chute brutale des cours du pétrole dont cinq (5) des six (6) pays de la zone sont exportateurs de brut. Ce qui a mis à rude épreuve les finances publiques des pays de la zone CEMAC.

Quelle est l'ampleur de la crise dans les six pays de la communauté, quelles sont les stratégies que les pays ont adopté pour sortir de la crise et quel est l'impact de ces dernières sur les actions en faveur de l'intégration sous régionale. Telles sont les questions auxquelles nous tenterons de donner des éléments de réponses dans cet article.

L'ampleur de la crise au sein de la zone CEMAC : vue d'ensemble

Sur la période 2012-2014, alors que la croissance moyenne des pays de la zone se situait autour de 4,13%, entre 2015 et 2017, les projections le situent seulement autour de 2,67%. Ce ralentissement de l'activité économique résulte pour la plupart des pays de la zone de la chute brutale des recettes pétrolières et par conséquent des dépenses publiques qui est à l'origine du dynamisme de la croissance économique dans les pays de la zone. En effet, alors que les recettes totales hors dons en pourcentage du PIB se situaient autour de 27,6% en 2012, elles ne représenteraient plus que 18,8% du PIB en 2017, soit un écart absolu de 8,8% du PIB.

La crise est ressentie différemment par les pays

A l'exception de la RCA qui a connu un ralentissement de l'activité économique en raison des troubles politiques dans le pays depuis 2013, les autres pays de la zone ont subi de plein fouet la baisse des cours du brut (les cours du brut sont ainsi passés de 106,86 \$ en juillet 2014 pour se situer à 46,00 \$ en mai 2016). Le Cameroun est le seul pays qui semble avoir mieux résisté à la crise en raison de la structure diversifiée de son économie et de sa non dépendance aux ressources pétrolières. En effet, la part du secteur pétrolier et sa contribution aux recettes budgétaires est relativement faible comparé aux autres pays de la zone.

A titre d'exemple, alors que dans la zone CEMAC, en moyenne la part du secteur pétrolier dans le PIB représentait 21,50%, il est seulement de près de 5% au Cameroun.

Au Tchad, alors que l'exploitation du pétrole génère près de 70% des recettes budgétaires, représentaient 90% des exportations et 30% du PIB nominal sur la période 2010-2013, son importance dans l'économie du pays n'a cessé de se détériorer ces trois dernières années (2014-2016). Ainsi, le pétrole ne génère plus que 28,63% des recettes budgétaires du pays. Cependant, l'exportation du pétrole brut constitue toujours la majeure partie des exportations tchadiennes.

Stratégies de sortie des pays de la zone

Face à la crise, les pays ont adopté des séries de mesures d'austérité qui pour l'essentiel consistaient à réduire le train de vie de l'Etat. Il s'agit entre autres de la réduction des primes et des indemnités, l'arrêt du recrutement dans les fonctions publiques des pays respectifs et au Tchad en particulier où le taux de recrutement à la fonction publique a été significatif depuis le début de l'ère pétrolière en 2003. Conscients de l'ampleur de la crise, les pays de la zone avec le soutien des partenaires au développement et du FMI en particulier ont adopté une série de mesures devant permettre un rétablissement progressif des finances publiques et une relance de l'activité économique.

Tchad : Crise profonde exacerbée par la dégradation du contexte sécuritaire et la dette Glencore

Face à la crise, le gouvernement tchadien a adopté une série de mesures dont les plus emblématiques sont les « 16 mesures » dites d'urgence qui pour l'essentiel ont consisté à réduire les dépenses publiques. Ces mesures ont été complétées par de nouvelles dispositions fiscales qui figurent dans la Loi de Finances 2017. Il s'agit de l'instauration d'une taxe spéciale de 50 FCFA sur les produits pétroliers, le droit d'accise de 18% sur le chiffre d'affaires des opérateurs de la téléphonie. Il y'a aussi d'autres mesures dont la mise en œuvre prochaine d'un audit des diplômes visent le même objectif à savoir la rationalisation de l'action publique.

« Le Cameroun est le seul pays qui semble avoir mieux résisté à la crise en raison de la structure diversifiée de son économie et de sa non dépendance aux ressources pétrolières. En effet, la part du secteur pétrolier et sa contribution aux recettes budgétaires est relativement faible comparé aux autres pays de la zone ».

Force est de constater que la mise en œuvre de ces mesures a un effet inverse dans la mesure où l'institution de la taxe spéciale a conduit à une baisse de la consommation des produits de la téléphonie mobile. Notons aussi que dans le cas du Tchad en particulier, la chute des recettes budgétaires s'explique aussi par le remboursement de l'emprunt Glencore conclu en Juin 2014 et qui avait permis au Tchad d'acquiescer des participations dans le consortium de Doba ainsi que dans les sociétés de transport (TOTCO et COTCO).

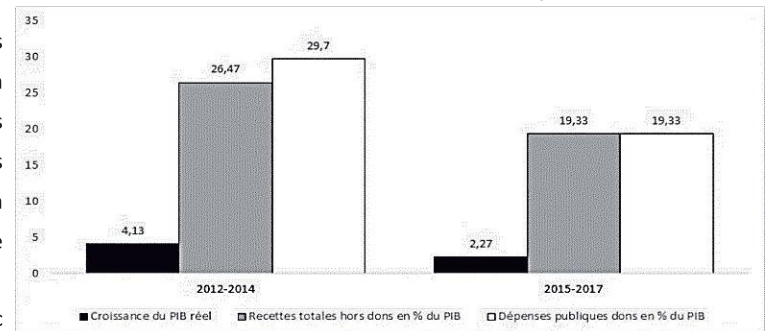
Une mission du FMI a séjourné en mars-avril dans le pays en vue de conclure un appui budgétaire en contrepartie de la mise en œuvre de réformes censées améliorer la gestion des finances publiques et diversifier l'économie du pays.

Congo et Guinée Equatoriale : deux pays très exposés à la crise

Dans ces deux pays, les mesures ont consisté en la restriction des conditions de voyage à l'étranger pour les membres du Gouvernement (réduction en un maximum à 3 collaborateurs, interdiction de l'accès aux salons VIP et utilisation des jets privés pour les voyages intérieurs ainsi que la suppression de la quasi-totalité des primes qui leur sont accordés ainsi qu'aux députés.

Depuis le début de l'année, une opération de nettoyage du fichier de la fonction publique a été lancée, avec pour objectif de débusquer quelque 20 000 agents fictifs (sur un total de 150 000 en 2015). Une démarche similaire est en cours pour mettre de l'ordre dans les comptes de la Sécurité sociale. Elle vise à mettre un terme aux fraudes et aux doublons dans les allocations familiales. À toutes ces mesures devrait s'ajouter l'amélioration du niveau, beaucoup trop faible, du recouvrement fiscal.

Performances de la zone CEMAC avant et pendant la crise



Source : Rapport du FMI No. 16/277

Deux des pays relativement moins impactés par la crise : Cameroun et Gabon

Sur les cinq (5) pays pétroliers de la zone, seuls le Cameroun et Gabon parviennent à tirer leurs épingles du jeu. Le Cameroun en particulier relativement moins endetté (31,6 % du PIB) que les autres États de la CEMAC, dispose encore d'une capacité de financement sur le marché régional et international. Le pays devrait par conséquent se limiter à un partenariat technique avec le FMI.

Dans le plan anticrise pour la période 2017-2019 que le Ministère de l'Économie a présenté à une mission du FMI le 20 février 2016, à Yaoundé, figurent plusieurs mesures d'élargissement de l'assiette fiscale au titre de l'exercice 2017. Il s'agit entre autres de la création d'une taxe de séjour dans les hôtels, rétablissement de la taxe spéciale sur les produits pétroliers (110 F CFA sur le litre de super et 65 F CFA pour le litre de gasoil) et élargissement du champ d'application de la taxe sur les jeux de hasard.

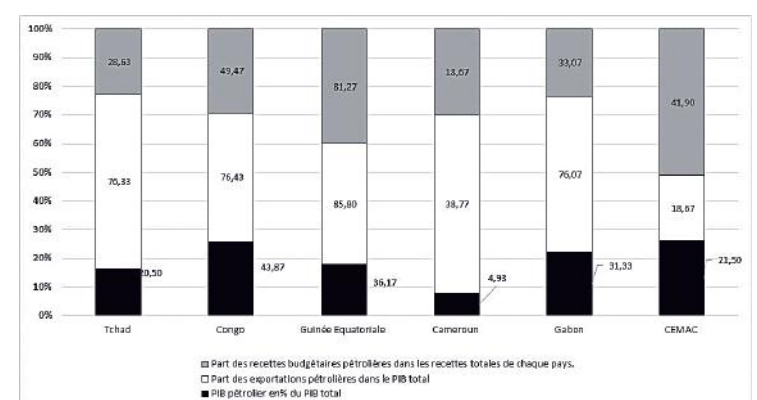
Au Gabon, la situation est plus difficile. Le pays a multiplié en 2015 les

mesures de réduction de ses dépenses, mais cela ne semble pas suffire. Compte tenu des arriérés de paiement de salaires et de dettes envers le secteur privé qu'il a accumulés, il aurait besoin d'un appui budgétaire du FMI pour rétablir ses comptes. Une récente mission du FMI a d'ailleurs audité la masse salariale de l'État, qui représentait en 2016 34 % des dépenses (contre 35 % en 2015), un niveau considéré comme élevé.

Quid de la question de l'intégration sous régionale

Il est certain que la crise a freiné les ardeurs de certains Etats membres pour promouvoir l'intégration régionale. Ainsi, la baisse des recettes publiques s'est traduite par une baisse des investissements publics dans la plupart des pays exportateurs de la zone. Ce qui pourrait compromettre la mise en œuvre des projets d'infrastructures régionales telles que les routes et les infrastructures économiques (centrales électriques). Dans ce contexte de crise, un renforcement des institutions régionales s'impose pour faire avancer l'intégration régionale et favoriser la croissance économique dans la région (FMI, 2016).

Pétrole dans l'économie des pays de la CEMAC (2014-2017)



Source: Rapport du FMI No. 16/277

→ page suivante

Les Faits

Quelques mesures d’austérité phares dans les pays pétroliers de la CEMAC

TCHAD	- Réduction des primes et indemnités des fonctionnaires de 50% ; - Institution d’un droit d’accise de 18% sur le Chiffre d’affaires des opérations de la téléphonie mobile ; - Institution d’une taxe spéciale de 50 FCFA par litre sur le gazole et l’essence ; - Audit des diplômes de la fonction publique.
CAMEROUN	- Création d’une taxe de séjour dans les hôtels ; - Rétablissement de la taxe spéciale sur les produits pétroliers (110 F CFA sur le litre de super et 65 F CFA pour le litre de gasoil) ; - Elargissement du champ d’application de la taxe sur les jeux de hasard.
GABON	- Audit de la fonction publique ; - Série de mesures de réduction de ses dépenses.
GUINÉE EQUATORIALE	- Réduction des avantages des hauts fonctionnaires ; - Suppression des primes des Ministres, des membres de leurs cabinets et des députés.
CONGO	- Réduction des avantages des hauts fonctionnaires ; - Amélioration du recouvrement fiscal ; - Suppression des primes des Ministres, des membres de leurs cabinets et des députés.

« Dans ces 2 pays, les mesures ont consisté en la restriction des conditions de voyage à l’étranger pour les membres du Gouvernement (réduction en un maximum de 3 collaborateurs, interdiction de l’accès aux salons VIP et utilisation des jets privés pour les voyages à l’intérieur du pays) ainsi que la suppression de la quasi-totalité des primes qui leur sont accordés ainsi qu’aux députés. »

Pour aller plus loin :

- FMI, 2016, les politiques communes des états membres : communiqué de presse;
- Rapport des services du FMI ; et déclaration de l’administrateur;
- Rapport du FMI No. 16/277

Guy Dabi GAB-LEYBA

Gros Plan

Analyse critique de la gestion de la crise économique au Tchad

La bonne nouvelle dans la crise que traverse le pays depuis le second semestre de 2014 où les cours mondiaux du baril de pétrole ont commencé à baisser drastiquement, est que tous s’accordent sur sa survenue, même si sa gestion laisse perplexe certaines couches de la population. En effet, la société civile et certains think tanks ont tiré la sonnette d’alarme sur la soutenabilité de la gestion des ressources pétrolières. Ces derniers ont été qualifiés en son temps à des oiseaux de mauvais augure. Fait qui, en passant, demeure le talon d’Achille de notre pays car toute analyse, quelle que soit sa pertinence, trouve toujours une connotation politique, conduisant de fois à l’autocensure. Pourtant, sous d’autres cieux, une décision importante comme celle de la gestion des ressources pétrolières, ne peut être l’apanage d’un groupe, fut-il le National Economic Concil.

Le prix du pétrole a toujours été volatile. Donc vouloir imputer la crise actuelle à la baisse des cours du pétrole paraît être un vrai faux débat. Comme le disent les économistes, le pétrole est une bénédiction pour les bons élèves et une malédiction pour les mauvais élèves, en considérant le critère de la gouvernance.

Volatilité des cours du pétrole et crise des finances publiques

La volatilité des prix des matières premières explique la sous-performance des économies qui en sont fortement dépendants. Le pétrole a un caractère spécifique qui fait que l’évolution de ses cours n’est pas forcément corrélée avec l’évolution des fondamentaux sur les marchés internationaux (offre et demande). D’autres facteurs géopolitiques et stratégiques affectent l’évolution des cours du pétrole et d’autres matières premières. Cette volatilité des prix se traduit par une instabilité de revenus et donc de dépenses dans les pays en développement riches en ressources. L’idée est de dire que la plupart des pays en développement riches en matières premières mènent une politique budgétaire procyclique, c’est-à-dire la rentrée des devises se traduit systématiquement par une hausse des dépenses publiques. Par exemple, en période de boom pétrolier, les ressources pétrolières ont représenté près de 80% des recettes dans le budget de l’Etat tchadien. Mécaniquement, la baisse des cours du pétrole se traduit par une contraction des recettes publiques et donc des difficultés budgétaires.

L’instabilité macroéconomique qui est en résulte est d’autant plus dommageable pour les économies en développement que les ajustements sont asymétriques. En termes simple, cela voudrait dire que les effets négatifs d’une baisse des cours du pétrole emportent sur les effets positifs du boom pétrolier. Surtout qu’en période de crise, ce sont les dépenses sociales qui subissent les coupes les plus importantes.

En conséquence, la théorie économique suggère que les pays riches en pétrole doivent développer des stratégies leur permettant de se prémunir de tels chocs. Une des stratégies consiste à mettre en place des fonds de stabilisation ou fonds souverains qui ont la vertu non seulement d’amortir les chocs des cours du pétrole, mais également de stériliser la rentrée massive de devise au risque que ces devises n’alimentent une tension inflationniste.



Source: Urtikan.net

Pétrole et gouvernance

Ceux qui ont lu l’essai de Issa Mahamat Abdelmamout, « Tchad, comment sortir de la crise économique ? », se rendront à l’évidence des effets pervers de la mauvaise gouvernance sur l’efficacité de l’action publique. Les faits révélés dans cet essai, bien que connus par tous, sont saisissants et troublants. En plus, si on admet que les ressources pétrolières ne font qu’augmenter la taille du gâteau, nous comprenons pourquoi la mauvaise gouvernance prene de l’ampleur avec le pétrole.

La principale manifestation de la mauvaise gouvernance induite par l’exploitation du pétrole est l’émergence des activités de recherche de rente ou la corruption pour dire simple. Une corruption généralisée qui implique aussi bien les fonctionnaires que d’autres agents économiques (entrepreneurs, fournisseurs de l’Etat, etc.). Menant une recherche bibliographique sur la corruption, Svensson (2005) identifie plusieurs caractéristiques des pays les plus corrompus, parmi lesquelles se trouve l’importance des ressources naturelles dans le pays. Il illustre cela par certains pays comme le Nigeria, le Congo RDC, etc. La capacité des ressources naturelles a favorisé la corruption serait liée à la nature des revenus de ces ressources.

En effet, il est admis que les responsables politiques vont préférer investir dans des activités de recherche de rente plutôt que de fournir des biens publics et ce pour la simple raison que ces rentes ne nécessitent pas un investissement en vue de revenus futurs (similaire à l’histoire du bandit nomade et du bandit sédentaire de Olson). Compte tenu du caractère rentier des revenus pétroliers, la population va être laxiste sur le comportement des dirigeants et fonctionnaires car les revenus ne sont pas le fruit de leur effort fiscal. Par conséquent, la population s’intéresse peu à la qualité de ces dépenses du fait qu’elles ne sont pas la contrepartie de ses efforts fiscaux. Ces dépenses donneront lieu à des gaspillages et des « éléphants

blancs ». Un argument complémentaire consiste à dire que dans un contexte de corruption généralisée, la population serait plus encline à accepter que le boom des matières premières se transforme en une augmentation des dépenses publiques pour qu’elle paie en contrepartie moins d’impôt.

Une piste de réflexion prometteuse consisterait à trouver un mécanisme contraignant qui limiterait le pouvoir discrétionnaire des dirigeants sur la gestion des revenus pétroliers dans les pays en développement.

Encadré : gouvernance et crise de développement en Afrique au Sud du Sahara (ASS)

Englebert (2000) soutient que la crise de développement de l’ASS est en grande partie une crise politique. L’auteur appuie l’idée que les Etats postcoloniaux Africains implémentent des mauvaises politiques économiques qui entravent leur développement car ils manquent de légitimité dans le sens où le processus de création des Etats était exogène aux institutions politiques dominantes. Ce manque de légitimité justifierait des politiques économiques orientées vers la consommation présente au détriment des investissements durables, afin de générer des bénéfices politiques pour les dirigeants en quête de légitimité. Dans le même ordre d’idées, Jensen et Wantchekon (2004) soutiennent que la dépendance aux ressources accroît la concurrence pour le contrôle de l’Etat, pouvant conduire à la violence politique. La compétition pour le contrôle de pouvoir, associé au contrôle de ressources, amène les partis au pouvoir à utiliser les rentes de ressources pour maintenir leur emprise politique. Les auteurs ont identifié deux canaux possibles que sont : (i) le niveau élevé des dépenses publiques qui, financées par les rentes, sont utilisées pour maintenir le pouvoir en place et (ii) l’importance du pouvoir discrétionnaire de l’exécutif dans la distribution des rentes. Ils illustrent leurs résultats par le fait que les réformes démocratiques post-guerre froide ont été couronnées de succès que dans les pays Africains pauvres en ressources tels que le Bénin, le Mali, le Sénégal et le Madagascar. Ce qui n’a pas été le cas pour le Nigeria et le Gabon en raison de leur forte dépendance aux ressources.

Il apparaît donc que dans les autocraties établies, l’abondance des ressources permet aux dirigeants de se maintenir au pouvoir et de consolider leur emprise politique grâce au contrôle des ressources. Ce qui est conforme à la thèse que la malédiction de ressources est conditionnée par la qualité des institutions. L’implication est qu’il n’existe pas une spécificité Africaine à la malédiction des ressources naturelles et que le contexte institutionnel défavorable explique les crises économiques et politiques constatées généralement dans les pays d’ASS riches en ressources.

Enfin, la littérature considère que pour échapper à la malédiction des ressources, les pays doivent appliquer des « bonnes politiques », incluant la diversification, la privatisation, la stérilisation des revenus des ressources à travers des fonds de stabilisation, la distribution directe des ressources, etc. Plus récemment, des approches volontaristes telles que l’Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) sont considérées. Toutefois, l’application de ces mesures dépend fortement de la volonté politique des dirigeants qui n’ont aucun intérêt à les appliquer bien évidemment.

→ page suivante

La Banque mondiale a voulu innover avec le pétrole tchadien en faisant adopter la loi 001/PR/1999 sans pour autant tenir compte de l'état de gouvernance au moment de l'exploitation du pétrole et du principe de souveraineté qui voudrait que l'exécutif tchadien soit le seul habilité à gérer les ressources pétrolières.

Tchad : comment sommes-nous arrivés à la crise ?

Un faux vrai débat considère la crise économique actuelle comme étant le résultat de l'imbroglio juridico-financier entre le Tchad et la multinationale Glencore. Certes le deal entre gouvernement et Glencore, la baisse vertigineuse des cours du pétrole et la crise sécuritaire ont accentué les tensions de trésorerie, mais ils n'expliquent pas à eux seuls la crise économique que traverse le pays.

Les Tchadiens se souviennent encore de l'épineux débat entre le Tchad et la Banque mondiale (BM) relatif à l'exploitation des champs pétroliers de Doba, jugés financièrement moins viables par les compagnies pétrolières en raison entre autres du déficit institutionnel et de l'instabilité politique dans le pays. La BM a voulu innover en faisant adopter la loi 001/PR/1999 par les autorités du pays afin de miser, pour la première fois dans son histoire, sur le pétrole pour développer un pays. Une loi noble dans son esprit et ce compte tenu des allocations ex ante des revenus pétroliers.

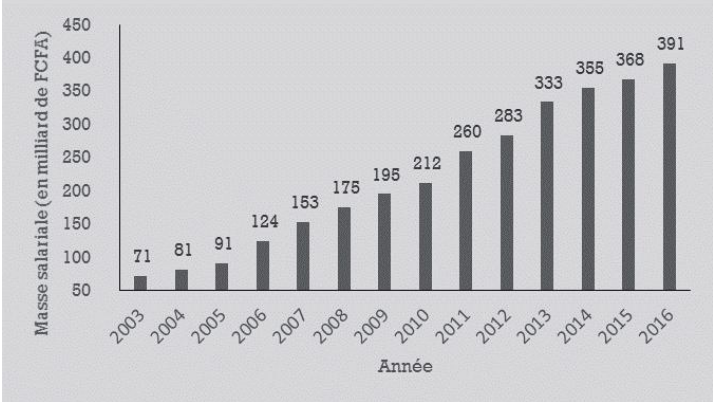
Face à ce déficit institutionnel, les autorités ont préféré « acheter » la stabilité sociale. Pour répondre aux revendications syndicales grandissantes, en raison de l'absence de l'effet des revenus pétroliers sur le panier de la ménagère, le gouvernement a opté pour l'augmentation de la masse salariale et de ses composantes de 450% sur la période 2003-2016, passant d'environ 71 milliards de FCFA en 2003 à 391 milliards de FCFA en 2016. Pour les syndicats, les ressources pétrolières n'ayant pas profité aux ménages, seule l'augmentation des salaires pourrait permettre aux fonctionnaires de faire face à la cherté de la vie induite par l'avènement du pétrole.

La logique voudrait plutôt que les revenus pétroliers soient investis dans des politiques de réduction de pauvreté et de croissance inclusive, permettant d'augmenter le pouvoir d'achat des ménages. On serait tenté de dire que le déficit de gouvernance justifierait les politiques économiques mises en place en raison de la faible efficacité des interventions publiques dans ce contexte de corruption élevée (le pays a occupé le 147ème rang sur 168 pays en 2015 avec une note de 23/100 suivant l'indice de perception de la corruption de l'ONG Transparency International).

Certes des dépenses sociales ont été réalisées conformément aux différentes stratégies de développement implémentées par le pays. Sur la période 2004-2012, plus de 771 milliards de FCFA, soit 54% des revenus directs du pétrole, ont été investis dans les secteurs sociaux. Or, il ne suffit pas seulement de dépenser pour avoir des résultats tangibles.

Il ne faut pas non plus perdre de vue le contexte politique instable ayant conduit le pays à une course à l'armement comme en attestent les propos du Président de la République, « *les bonnes consciences n'ont qu'à continuer de s'indigner. Je ne peux pas garder de l'argent pour les générations futures, au risque de leur léguer un pays démembré et occupé par des factions rebelles. J'ai acheté des armes et je continue d'en acheter avec l'argent du pétrole.* » A la lumière de ce qui se passe aux frontières du pays, cette politique d'armement a permis au pays d'être relativement à l'abri de la crise sécuritaire. On peut raisonnablement poser la question de cette relative stabilité sur le long

Evolution de la masse salariale (2003-2016)



Source: CROSET

terme car les études indiquent que le risque d'émergence d'un système de conflit régional impliquant le Tchad et ses pays voisins est élevé. Il convient donc de noter que le pays a opté pour une politique budgétaire procyclique, hausse des dépenses publiques en période de boom pétrolier, contrairement aux prescriptions de politiques économiques optimales qui suggéreraient une politique budgétaire contracyclique, hausse des dépenses publiques en période de baisse de recettes pétrolières.

Face à ce déficit institutionnel, les autorités ont préféré « acheter » la stabilité sociale.

Que dit la théorie économique en période de crise ?

Les causes et la gestion d'une crise ont toujours fait l'objet d'un débat au sein de différents courants économiques. Il s'avère même que les prescriptions de politiques économiques soient plutôt motivées par des considérations idéologiques (rappelez-vous des Programmes d'Ajustement Structurels qui sont inspirés des préceptes libéraux).

Les controverses autour de la gestion, à court terme, d'une crise économique se résument en ces termes :

- **L'Etat, par sa politique budgétaire, doit-il relancer la consommation et l'investissement (politique de demande et d'offre), pour éviter l'effondrement de la production ?**

- **L'Etat, par sa politique budgétaire, doit-il réduire ses dépenses courantes et d'investissements et/ou augmenter les recettes fiscales (politique d'austérité), pour assurer la soutenabilité de ses finances publiques ?**

- **Enfin, les banques Centrales doivent-elles intervenir dans la gestion des crises à travers l'ajustement de leurs taux directeurs (politique monétaire) ?**

Dans le cadre de cette contribution, la question de la politique monétaire en période de crise ne sera pas abordée. En effet, l'idée ici est d'analyser les mesures budgétaires prises par le gouvernement tchadien pour juguler la crise à laquelle il est confronté. En plus, le Tchad étant dans une union monétaire, il a peu de marge par rapport à la politique monétaire.

Politique de relance ou d'austérité ?

Au-delà de tout positionnement idéologique, il est admis que les politiques de relance sont plus efficaces que les politiques d'austérité dans la gestion des crises économiques. Les politiques de relance peuvent se faire à deux niveaux : du côté de la demande en ce qui concerne le soutien aux ménages et du côté de l'offre pour ce qui est de l'appui aux entreprises.

La politique de demande s'appuie sur le fait que la consommation est le moteur de la croissance. Elle consiste à donner du pouvoir d'achat aux ménages en augmentant les dépenses publiques en période de crise. L'idée est de dire qu'une crise entraîne une perte de revenus des ménages (licenciement massif) qu'il faudrait compenser par une politique budgétaire expansionniste. Une fois relâchée la contrainte de liquidité, les ménages peuvent consommer davantage, incitant les entreprises à recruter pour produire afin de répondre à la demande dont elles font face. Par ce mécanisme, l'Etat également verra ses recettes, surtout fiscales, augmenter en raison de la hausse de paiement d'impôts induit par la reprise. La politique d'offre se fait à travers l'allègement des charges des entreprises ou le remboursement anticipé de la dette des fournisseurs (dette intérieure). En plus, le gouvernement en augmentant ses dépenses d'investissements, soutient l'activité des entreprises à travers ses commandes. Ce qui a un effet positif indéniable sur le niveau d'activités des entreprises et sur le niveau de chômage. Ces politiques sont basées sur l'hypothèse que le multiplicateur des dépenses publiques est plus élevé en période de crise.

Par contre, les politiques d'austérité ou de rigueur s'inscrivent dans une logique d'assurer la soutenabilité des finances publiques. En effet, en période de crise, les recettes de l'Etat diminuent en raison de la baisse de l'activité économique. Deux voies, pouvant être combinées, s'offrent alors au gouvernement : procéder à des coupes budgétaires

(dépenses de consommation et d'investissement) et/ou à l'augmentation des impôts. L'hypothèse centrale de cette thèse est que le déficit budgétaire doit induire des ajustements douloureux, d'où il est nécessaire d'équilibrer les comptes publics. Il est admis qu'une telle politique constitue un signal d'une santé économique future qui est un gage de confiance pour les investisseurs.

Les faits stylisés

L'histoire économique nous renseigne que les deux types de politiques conjoncturelles (relance et austérité) ont été menées sans pour autant dégager un consensus. Cette histoire nous rappelle que face à la dépression de 1929 aux Etats-Unis, puis dans le monde, les autorités américaines ont mis en œuvre des politiques de relance, du nom de « new deal », dont l'objectif global est de booster la demande globale. Bien que cette intervention ait permis de limiter les effets négatifs de la crise, il n'en demeure pas moins qu'elle a reçu des acerbes critiques des libéraux pour qui une telle politique crée une bulle qui prépare une autre crise.

Le « consensus de Washington » est un paquet de prescriptions de politique économique du FMI et de la Banque mondiale aux pays en développement dans les années 1980 dans le but de juguler la crise de la dette dans cet ensemble de pays. Ces mesures, inspirées des préceptes libéraux, ont consisté à réduire le train de vie des Etats. S'il est reconnu que ces mesures ont permis de maîtriser le cadre macroéconomique, il est aussi soutenu qu'elles ont produit des effets antisociaux. En effet, les dépenses sociales ont subi des coupes importantes.

La dernière crise économique mondiale en date est celle de Subprimes. Tous s'accordent que la gestion de cette crise, inspirée des politiques keynésiennes, a été une réussite. Les études ont montré qu'aux Etats Unis, épice de la crise, le coût de la relance s'élève à près de 23,8 % du PIB pour les années 2008-2010 ; 7,8% en France et 8,8% en Allemagne. Les politiques de relance ont permis d'éviter le pire. Mais à quel prix ? Ces politiques de soutien à l'activité économique ont généré des déficits budgétaires énormes se traduisant par une crise d'endettement dans plusieurs pays européens (Grèce, Islande, Espagne, etc.). Cette crise d'endettement a failli faire éclater la zone euro en 2012.

En outre, les politiques d'austérité imposées à la Grèce par la zone euro pour juguler cette crise d'endettement n'a pas permis à ce pays de retrouver jusqu'aujourd'hui l'équilibre d'avant la crise.

Gestion de la crise actuelle à la lumière de la littérature économique

Conséquence de la situation décrite en introduction, la crise économique a entraîné une baisse drastique des recettes de l'Etat (fiscales et pétrolières).

Encadré : Gestion de la crise mondiale de 2008

Sur la période 2007-2011, le monde a connu un bref épisode keynésien se traduisant par des politiques de relance budgétaire pour juguler la crise des subprimes. La crise s'explique par le mécanisme de relance sans précédent entre 2008-2009 dont l'objectif est de stimuler la demande globale. Près de 2% du PIB des pays du G20 ont été consacrés à la relance budgétaire. La gestion de cette crise a été considérée comme une réussite par le FMI. Les travaux du FMI sur la crise ont précisé les trois conditions nécessaires pour qu'une politique de relance soit couronnée de succès (la loi des trois (03) T) :

- **1er T - Timing: faire une relance à temps, c'est-à-dire au début de la crise ;**
- **2ème T - Temporary : faire une relance budgétaire temporaire pour éviter une crise d'endettement ;**
- **3ème T - Targeting : la relance doit cibler la population soumise à la contrainte de liquidité.**

→ page suivante

Face à la chute des recettes publiques, le gouvernement devrait donc d’agir non seulement pour gérer les tensions récurrentes de trésorerie qui se manifestent par des retards de paiements de salaires et ses fournisseurs, mais également pour mettre en œuvre des réformes structurelles.

- Les « 16 mesures »

La première intervention, d’une grande envergure, prise par le gouvernement pour juguler la crise dont il fait face est l’adoption des « 16 mesures » intervenues le 1er Août 2016. Bien que la plupart de ces mesures s’inscrivent dans le court terme, certaines d’entre elles peuvent être analysées comme des politiques de réformes structurelles. Le gouvernement a ainsi opté pour une politique d’austérité en ce qui concerne la gestion à court terme de la crise. Pour le gouvernement, ces mesures constituent une pilule très amère à avaler maintenant pour recouvrer la santé d’ici peu que de ne pas l’avalier au risque d’être emporté après.

- L’accumulation des arriérés publics intérieurs

En plus de ces mesures, nous constatons que les arriérés de paiement intérieurs ont connu une hausse vertigineuse. Pour le FMI (2016), sont considérées comme les arriérés intérieurs, les dépenses engagées, avec fourniture de biens et services, dont le paiement est approuvé par le Trésor mais qui n’ont pas donné lieu à un paiement dans les 90 jours qui suivent l’émission de l’ordre de paiement. Le montant de ces arriérés est passé de 1 % du PIB non pétrolier fin 2014 à 3,9 % du PIB non pétrolier (200 milliards de FCFA) en 2015. D’autres estimations portent le montant de ces arriérés à près de 1 000 milliards de FCFA en 2016. L’accumulation des arriérés intérieurs conduit parfois à de graves difficultés :

- risque de défaillances du système bancaire en raison de l’insolvabilité des fournisseurs de l’Etat ;
- compensations « sauvages » de créances, les contribuables pourraient refuser de verser les impôts dus, arguant de l’existence de créances impayées ;
- majorations du coût des fournitures publiques, les fournisseurs de l’Etat pourraient chercher à se couvrir du risque d’impayés.

Il ressort donc que les arriérés contribuent à réduire l’espace budgétaire, en plus de comprimer la demande globale.

- La loi de finances initiale 2017 (LFI 2017)

L’élaboration de la LFI 2017 s’est déroulée dans un contexte de baisse

continue des recettes publiques. S’inscrivant dans la logique des mesures d’urgence de 2016, la LFI 2017 a institué plusieurs taxes afin d’assurer la soutenabilité des finances publiques. Ces taxes constituent parfois une charge importante pour les opérateurs ou pour les consommateurs au point que ceux-ci modifient leur comportement (contraire à la neutralité fiscale). Ces biens et services sont le carburant, la télécommunication, le transport aérien, etc.

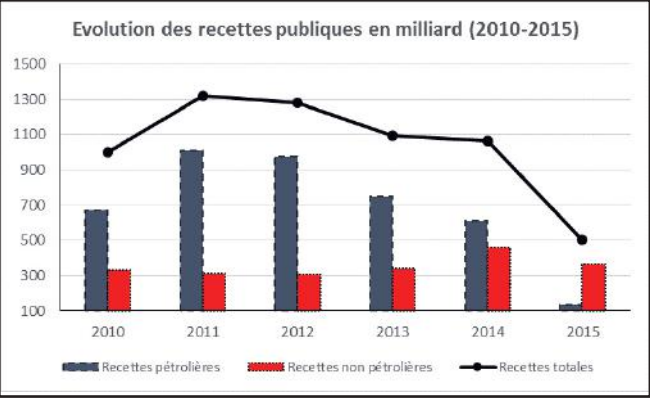
L’analyse de biens et services taxés montre que l’hypothèse principale est celle d’une faible élasticité-prix de la demande. En effet, la demande des titres de transport aérien, de carburant et de la télécommunication ne serait pas très sensible à une augmentation des prix. Ce qui voudrait dire que ce n’est pas parce que le prix du billet d’avion va augmenter de 10 000 FCFA que le voyageur renoncera à son voyage ou changera de moyen de transport. En d’autres termes, ces taxes ne modifieraient pas le comportement de consommation des agents économiques. Si ceci est vraisemblable pour le titre de transport et le carburant, il en est moins pour la télécommunication. En outre, même si le consommateur ne modifie pas la demande de ces biens suite à l’augmentation de leurs prix, il procédera inéluctablement à une réallocation de son budget. L’idée est que le revenu du consommateur n’ayant pas changé, ce dernier maintiendra le niveau de consommation de ces biens en diminuant la consommation d’autres biens. Ce qui voudrait dire que la demande globale va baisser toutes choses égales par ailleurs.

Sur le plan technique, l’innovation fiscale repose sur la relative facilité de la collecte de ces taxes. Par exemple, il est plus simple de collecter la taxe sur le carburant que de recouvrer la taxe de circulation.

En plus de comprimer la consommation, ces taxes diverses peuvent conduire à renforcer la contrebande ou à reporter des décisions économiques (achats ou investissements par exemple).

Recommandations de politiques économiques

Il ressort de cette analyse que l’étroitesse de la base de production de l’économie tchadienne explique sa faible résilience aux chocs de toute nature. Bien que la diversification de l’économie soit considérée comme la panacée de la conjoncture difficile que traverse le pays, il n’en demeure pas moins qu’à court terme des mesures d’urgence s’imposent. Le



Source: CROSET

gouvernement a opté pour une politique d’austérité contrairement aux prescriptions des politiques économiques en période de crise. Le risque associé à la gestion actuelle de la crise est la contraction de la consommation qui nuirait à la croissance. Les mesures suivantes s’imposent pour relancer l’économie nationale :

Leçon 1 : l’apurement de la dette intérieure est une option sérieuse pour la relance de l’économie nationale ;

Leçon 2 : les efforts doivent s’orienter vers l’amélioration de la qualité des dépenses que vers la réduction des acquis sociaux au risque de dégrader la stabilité sociale ;

Leçon 3 : un audit des grandes institutions de la république s’impose afin d’en retenir que celles qui ont un impact réel sur le fonctionnement du pays ;

Leçon 4 : le taux global d’endettement, estimé en dessous de 43% pour 2015 (inférieur au seuil de 70% fixé par la CEMAC), offre encore des marges de manœuvre au pays pour une politique de relance ;

Leçon 5 : les innovations fiscales doivent s’orienter vers la fiscalisation des niches fiscales ;

Leçon 6 : la réforme des dépenses fiscales qui ne produisent pas les effets escomptés (voir l’étude sur les dépenses fiscales du FMI).

Leçon 7 : la réussite de toute réforme nécessite une forte volonté politique clairement exprimée, suggérant que l’heure n’est plus au discours, mais à l’action. Pour ce faire, les efforts doivent donc s’orienter vers l’indépendance de la justice et le respect des lois.

Par Dr MABALI Aristide

Actualité: Atelier national sur l’évaluation des dépenses fiscales et la réforme de l’IRPP au Tchad

L’audit des exonérations fiscales et douanières est la 13ème des 16 mesures d’urgence prises par le gouvernement tchadien pour juguler la crise économique dont fait face le Tchad depuis 2014. Pour ce faire, le Gouvernement par le biais du Ministère des Finances et du Budget a organisé du 22 au 23 mars 2017, un atelier sur « l’évaluation des dépenses fiscales et la réforme de l’IRPP au Tchad ».

En effet, selon le FMI, il y a nécessité d’engager une réforme fiscale dans son ensemble. L’analyse du FMI a montré que les mesures d’exonérations fiscales sont plutôt nuisibles pour le développement socioéconomique du pays.

L’atelier a vu la participation des opérateurs économiques, des représentants des organisations de la société civile, des partenaires au développement ainsi que des universitaires et chercheurs.

Les deux jours de l’atelier ont été marqués par une série de présentations. Le premier exposé du premier jour portant sur « l’évaluation des dépenses fiscales au Tchad : concepts et méthode » est présenté par G. CHAMBAS et J.-F. BRUN, consultants-Experts en Finances Publiques pour l’Union Européenne. Selon ces derniers, les exonérations constituent un manque à gagner considérable pour le Tchad. Aussi, les dépenses fiscales ne sont pas l’objet d’une gestion budgétaire transparente et rigoureuse car cette lacune compromet toute optimisation budgétaire. Du point de vue budgétaire, une exonération exerce un effet équivalent à une subvention consentie en faveur des citoyens bénéficiant de la mesure d’exonération. Malheureusement, en pratique ce ne sont pas trop souvent les couches les plus vulnérables qui sont toujours les bénéficiaires.

La deuxième présentation est celle de ADAMOU OUSMANE Mianbé, cadre à la Direction Générale des Impôts portant sur « l’évaluation

des manques à gagner de recettes a partir d’un échantillon de conventions fiscales ». Cette évaluation a été effectuée à partir d’une source majeure de dépenses fiscales que sont les conventions conclues par l’Etat avec les opérateurs économiques. Selon la conclusion de l’étude, les exonérations d’impôts directs sont à l’origine en 2015 d’un manque à gagner de 29,6 Milliards de FCFA. Ainsi, le manque à gagner global au titre des recettes fiscales directes et indirectes pour un échantillon de 37 entreprises sous convention est estimé en 2015 à 45,2 milliards de FCFA, soit 13,3% des recettes fiscales globales.

La troisième communication de la journée est celle de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI). Selon le communicateur, les exonérations de TVA perçues en douane sur les biens d’équipements ou les consommations intermédiaires acquis par des assujettis TVA sont à l’origine de manque à gagner (MAG) comptables en douane. Ainsi, à titre illustratif, le MAG global est supérieur aux recettes liquidées par la DGDDI en 2016. Soit 140 milliards de FCFA contre 123,5 milliards de FCFA. En 2016, 41,7% des MAG sont comptabilisés à partir de procédures manuelles qui gèrent 25% des importations.

L’INSEED a axé sa communication sur les effets des exonérations fiscales sur les populations les plus vulnérables. La présentation fait ressortir que 20% des populations les plus riches consomment 40 % des aliments et boissons non alcoolisés alors que 20 % des populations les plus pauvres ne consomment que 7,2%. Aussi, plus de la moitié de l’électricité est consommée à N’Djaména, ce qui veut dire que l’électricité est quasi-inexistante en milieu rural. Plus de 60 % de l’électricité est consommée par les plus riches (20% de la population). A N’Djaména, la partie de la population la plus riche consomme plus de 60% de l’électricité. Il faut noter que 20 % de la population la plus pauvre ne consomme que 0,4 % de



Source: CROSET

l’électricité qui a été exonérée. Ainsi, l’analyse révèle que les exonérations n’ont pas atteint leur objectif qui est d’améliorer les conditions de vie des couches les plus vulnérables, au contraire, elles profitent aux riches.

Le 2ème jour de l’atelier a été consacré aux échanges portant sur l’ensemble des communications du 1er jour.

Cet atelier faut-il le noter à sa raison d’être car il a permis d’identifier le récurrent problème des exonérations non maîtrisées au Tchad qui sont sources de manque à gagner considérable pour le pays. Cependant, comme la plus part des autres ateliers, il est difficile de croire que les conclusions de cet atelier feront l’objet de l’application, peut être que les pertinents rapports issus de cet atelier regagneraient la longue liste des autres rapports qui pourrissent dans les tiroirs des autorités. Wait and see!! !

Jareth BEAIN

M. Issa Mahamat Aldelmamout, Economiste et auteur de l'essai "Tchad, comment sortir de la crise économique", nous livre ses analyses de la situation économique du pays dans une interview accordée à Tchad Eco

Tchad Eco : Pourriez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Monsieur Issa Mahamat Aldelmamout (IMA) : Je suis monsieur Issa Mahamat Aldelmamout. Je suis un cadre au ministère des finances et du budget, et précisément au contrôle financier. Actuellement, je suis l'Inspecteur Général d'Etat Adjoint. Je voudrais préciser que je vous accorde cette interview pas en tant qu'Inspecteur Général d'Etat Adjoint, mais en tant qu'économiste et personne ressource du CROSET.

Tchad Eco : Vous venez de faire paraître un livre intitulé, « Tchad, comment sortir de la crise économique ». Dans ce livre, vous parlez des facteurs endogènes et exogènes de la crise. Pourriez-vous être un peu explicite ?

IMA : Notre crise, contrairement à celle de 2008 qui a frappé les Etats-Unis et le monde occidental, est due à la baisse du prix du pétrole qui, est un facteur exogène. C'est l'élément majeur que tout le monde retient. Mais il y a aussi des éléments internes tels que les détournements des deniers publics, la mauvaise gestion des ressources financières et humaines, le gaspillage des ressources, la mauvaise allocation des ressources, l'insécurité aux frontières du pays, obligeant le pays à s'engager sur plusieurs fronts, qui en constituent des facteurs endogènes qui amplifient la crise. Par exemple, le prix du pétrole peut aller à la hausse, mais si on n'arrive pas à s'organiser pour assainir les finances publiques, les facteurs internes ou endogènes peuvent toujours impacter l'économie. J'insiste sur les ressources humaines car par exemple, actuellement, il n'existe aucun inspecteur des impôts capable de liquider l'impôt des opérateurs de la téléphonie mobile. Cela dit beaucoup de choses car la même réalité pourrait être observée dans le domaine pétrolier et d'autres secteurs d'activités. Tous ces éléments contribuent indirectement à la crise. Ce sont des facteurs latents dont les effets sont moins ressentis avec le boom pétrolier. Pour redresser le pays, un effort de mobilisation des recettes fiscales doit être entrepris. Comparé aux pays sahéliens (sans le pétrole), le Tchad collecte moins d'impôts.

Tchad Eco : Vous avez décrit dans votre livre un certain nombre de pratiques au sein des régies financières. Comment expliquez-vous ces pratiques et surtout comment faire pour s'en débarrasser ?

IMA : Un pays ne peut vivre que grâce à ses recettes fiscales et administratives, c'est-à-dire les impôts, les recettes douanières, etc. Quand il y a des gens qui sont capables de partir avec la moitié ou plus de la moitié de ce que l'Etat reçoit comme recettes, cela constitue des déperditions importantes des recettes. Dans certains postes de régies financières, les gens prennent plus que l'Etat. Par exemple, au lieu de laisser une entreprise payer les 100 millions qu'elle doit à l'Etat, la personne peut accepter de prendre 5 millions et laisser l'entreprise payer seulement 4 à 5



M. Issa Mahamat Aldelmamout

millions à l'Etat, donc l'Etat peut perdre près de 90 millions. Cela est dû au fait qu'on a recruté les gens dans les régies financières pour s'enrichir ou enrichir certains responsables dirigeants. On a recruté les gens sans vérifier leur probité morale. Ce sont des personnes ramassées par ci et là grâce aux ministres et aux Directeurs Généraux qui les placent. Et ces personnes n'ont pour seul objectif que de prendre les recettes publiques pour partager avec ceux qui les ont placées. Tant qu'on n'arrive pas à écarter ces individus des régies

Par exemple, le prix du pétrole peut aller à la hausse, mais si on n'arrive pas à s'organiser pour assainir les finances publiques, les facteurs internes ou endogènes peuvent toujours impacter l'économie.

financières, il n'y aura pas de solution. La seule solution c'est d'écarter ceux qui détournent massivement les recettes fiscales de l'Etat. Par quel moyen les écarter ? Je ne suis pas habilité à le dire ici, mais il faut les renvoyer automatiquement et définitivement de l'administration puisqu'on constate que ceux qui détournent, continuent de fois de percevoir leurs salaires. Il arrive qu'au bout de 2 à 3 mois de prison, ils reviennent encore dans le système. Le régime de détournement profite également des textes en vigueur car en cas de détournement, il suffit de rembourser et vous devenez blanc comme neige. On a constaté que certains qui ont détourné des milliards reviennent dans le système et parfois avec des postes de responsabilité. Celui qui a détourné et qui revient dans le système doit avoir un sentiment de puissance car il sait que demain il peut refaire impunément la même chose. Si le Burkina Faso fait des recettes de 2 000 milliards de FCFA, pourquoi le Tchad ne peut pas faire même plus ? Si le Niger fait 1 800 milliards par an en termes de recettes fiscales, le Tchad peut faire plus. Ce sont des pays sahéliens qui, parfois, ne sont même pas dotés des atouts naturels. En termes de ces avantages naturels, le Tchad dépasse de fois les pays susmentionnés. Il faut pousser la réflexion sur l'assainissement des finances publiques et plus particulièrement des régies financières. Toutes les régies financières doivent être formées des bons cadres honnêtes. En plus, il est indispensable de mettre en place des mécanismes de contrôle permanent, car un être humain est cupide par nature. Penser qu'il est d'une probité morale irréprochable est une erreur, d'où il est nécessaire de créer des mécanismes de contrôle permanent qui peuvent dissuader de détournement les personnes qui sont en contact avec les recettes de l'Etat.

Tchad Eco : Pourtant il existe de nombreuses institutions telles la justice, l'IGE, etc. ou des commissions ad hoc telle que l'opération Cobra qui, sont censées résoudre ce problème. En vous écoutant, on a l'impression que ces institutions ne sont pas efficaces. Alors comment faire pour changer la donne ?

IMA : On a créé beaucoup d'institutions, mais la plupart de ces institutions ne sont pas des institutions de répression ou de contrôle qui peuvent constituer des contraintes pour les fraudeurs de l'Etat. C'est seulement l'Inspection Générale de l'Etat (IGE), ancien ministère de contrôle d'Etat dissout en raison des faiblesses constatées (on ne change pas l'équipe qui gagne), qui fait ce travail. L'IGE n'a qu'une année d'existence pendant laquelle la priorité a été accordée à l'installation, la restructuration et l'organisation. Toutefois, il est clair que l'IGE a apporté beaucoup dans le domaine de recouvrement durant cette année car l'institution a recouvert depuis son existence des centaines de milliards. Partout où l'IGE passe, il y a toujours de recouvrement de recettes. L'IGE a beaucoup fait en recouvrant les recettes de l'Etat, mais je pense que dans l'avenir l'IGE va en encore faire plus. L'IGE va s'atteler davantage dans le contrôle pour recouvrer les recettes de l'Etat. Même s'il faut contrôler 100 fois une même régie. Le contrôle c'est bien, mais, en amont, il serait intéressant de mettre en place des mécanismes ou des structures de dissuasion de détournement. Ailleurs, les gens ont contrôlé et ont puni sévèrement pour dissuader les fraudeurs. Et en même temps, ils ont mis en place des mécanismes de prévention. Par exemple, on peut informatiser les carnets ou créer des chaînes de contrôle. Il faudrait faire les deux à la fois : prévention et répression. La répression est surtout nécessaire car dans un pays comme le nôtre où les gens pensent qu'ils peuvent aller avec la caisse de l'Etat sans rendre compte.

Tchad Eco : Un extrait de votre essai dit « ... On a laissé se former des habitudes, des comportements mafieux dans les régies financières de l'Etat. Des déperditions de recettes organisées dont le démantèlement ne serait pas une mince affaire... ». Etes-vous optimiste ou pessimiste sur un éventuel changement de comportements ?

IMA : Je n'ai pas de doutes. Je dis tout simplement que ce monde d'organisation de détournement qui consiste à placer son parent, son ami ou ses enfants pour détourner, est un monde organisé, solide et puissant. C'est un monde qui a aussi des moyens grâce à l'argent détourné, donc ce n'est pas une mince affaire, il faut avoir du courage et du temps car ce sont des cultures et mentalités qui sont déjà enracinées. Si vous êtes nommés quelque part, il faut s'enrichir vite et avoir beaucoup d'argent. Vous pouvez constater un fonctionnaire, quelqu'un qui n'a jamais fait du commerce, mais qui est plus riche que tous les commerçants du Tchad. Ce n'est pas possible ! Si vous n'avez jamais fait du commerce, vous ne

serez jamais milliardaire, sauf si vous avez gagné au loto. Aujourd'hui au Tchad, les immeubles appartiennent plus aux fonctionnaires qu'aux commerçants. On a des hôtels qui appartiennent aux fonctionnaires. C'est un monde qui a de ramifications plus profondes, quand vous touchez aux petits, c'est tout le système qui est contre vous (ministres, généraux, etc.). En effet, si vous touchez un, l'autre pense qu'il sera touché tôt ou tard, c'est son intérêt injustement acquis qui est menacé.

Donc je ne suis pas pessimiste, mais j'émet seulement des réserves pour dire que si on n'a pas une volonté chevillée au corps, si on ne met pas les moyens de l'Etat, c'est-à-dire la violence légitime de l'Etat, on ne pourra pas arriver à changer ces comportements. Par exemple, si on accompagne l'IGE avec une armée solide, quelle que soit la puissance de l'ennemi, il sera mis au bas. La justice également doit être organisée et dotée de moyens d'investigation nécessaires, quel que soit le détournement, les biens détournés peuvent être saisis et vendus.

Tchad Eco : En août 2016, le gouvernement a adopté les « 16 mesures » d'urgence pour juguler la crise. Quelle analyse faites-vous de ces mesures ?

IMA : Comme je l'ai dit dans mon livre, la crise était telle qu'il fallait agir. Ce sont des mesures discutables, mais c'était mieux que l'inaction. Toutes les 16 mesures n'apporteront pas immédiatement des résultats. Par exemple, bien que je sois l'Inspecteur Général de l'Etat Adjoint avec rang et avantages des membres du gouvernement donc solidaire avec le gouvernement, j'émet des doutes sur les effets réels de la réduction des indemnités des fonctionnaires. En économie, lorsqu'on sabre le pouvoir d'achat, on réduit la consommation et la demande globale, ce qui va baisser les recettes fiscales. Cela peut donner un souffle à l'Etat, mais il y a un risque que les recettes fiscales baissent également. Ce n'est pas un cercle vertueux qu'on est entrain de créer en baissant les indemnités car ces dernières sont un élément essentiel du PIB. Au lieu de diminuer les indemnités, je suggère plutôt de geler les salaires des fonctionnaires fictifs qui sont par exemple à l'étranger et continuent par percevoir leurs salaires. Ces personnes ne consomment même pas leurs salaires au Tchad et donc cela n'aide pas le pays. Par exemple, une personne qui est à l'extérieur et qui gagne 500 000 FCFA, cette somme peut représenter les indemnités de 10 à 15 fonctionnaires qui travaillent réellement. Il faut noter que ces fonctionnaires fictifs sont en complicité avec certains agents des services de la solde.

→ [page suivante](#)

Tchad Eco : Selon vous, ces mesures, et en particulier la réduction des indemnités, ont-elles atténué ou aggravé la crise ?

IMA : Ces mesures ont permis à l'Etat de souffler un peu parce que la situation était telle qu'il fallait agir. Mais l'impact de ces mesures n'est pas grand car l'Etat a toujours besoin d'assainir les finances publiques. Aussi, ces mesures ne peuvent pas aggraver la crise car leurs effets sont négligeables.

Tchad Eco : Si nous nous rappelons la gestion de la crise de 2008 est inspirée des politiques keynésiennes. Le Tchad n'a-t-il pas cette marge de manœuvre ?

IMA : Les politiques keynésiennes consistent à s'endetter pour investir ou faire de la planche à billets. Mais le pays n'a pas la souveraineté monétaire pour la deuxième solution. Le pays doit chercher la bonne dette auprès de ses partenaires (bi et multilatéraux). Une bonne dette est une dette dont le montant est élevé et qui est investie non pas dans le fonctionnement mais dans les infrastructures productives. Ces

investissements productifs peuvent créer des emplois qui donneront du pouvoir d'achat aux ménages. Par ce mécanisme, le service de la dette peut facilement être remboursé. Mais si le pays contracte par exemple une dette de 40 000 milliards juste pour payer les fonctionnaires, ce n'est pas une bonne dette.

Tchad Eco : Nous constatons que le niveau de la dette du Tchad est à environ 43% du PIB, un ratio inférieur au critère de surveillance multilatérale au sein de la CEMAC (70%). Alors qu'est-ce qui nous empêche de faire une politique de relance pour sortir de la crise ?

IMA : Rien ne nous empêche. Il suffit de chercher de la bonne dette car nous sommes un pays souverain. 43% est un ratio d'endettement faible comparé à certains pays surtout occidentaux qui sont à un ratio de plus de 100%. Une dette n'est pas mauvaise pour un pays, si la dette est investie de façon rationnelle. Il s'agit d'assainir les finances publiques pour éviter les gaspillages. Il s'agit aussi de créer un marché interne à travers des infrastructures productives et de

désenclavement pour encourager le commerce entre toutes les régions du pays.

Tchad Eco : Quelles leçons peut-on tirer de cette crise ? Et surtout quelles sont les perspectives ?

IMA : En termes de perspectives, cette crise est entrain de nous discipliner pour qu'on puisse vivre avec nos moyens, assainir nos finances publiques, arrêter avec les déperditions de ressources. Cela doit attirer l'attention pour discipliner les hauts fonctionnaires qui ne recrutent que leurs parents, qui vendent les véhicules de l'Etat, qui voyagent sans raison, qui créent des formations fictives. Mais c'est la répression à travers la violence légitime de l'Etat qui va les corriger.

Tchad Eco : Le commun des mortels pense que le prix du pétrole va remonter et qu'il y aura reprise économique. Et que les détournateurs vont vouloir se rattraper pour les trois années perdues en détournant encore plus ? Qu'en pensez-vous ?

IMA : Rire !!! Le détournement n'est pas un droit pour que ces personnes puissent vouloir rattraper les trois années perdues. Je ne pourrais donc donner mon opinion sur cette question.

Tchad Eco : Votre mot de la fin monsieur ?

IMA : Je félicite Tchad Eco et j'encourage même l'initiative. Je pense que de telles initiatives sont nécessaires pour le pays car au Tchad, la masse ou la population ne suit que les riches. Les riches sont adulés alors qu'on devrait aduler la personne qui apporte la matière grise, ce sont des intellectuels qui doivent être pris pour exemple. C'est par l'intelligence, par la culture et par les écrits qu'on peut tirer le pays vers le haut car même l'argent ne peut pas le faire. J'exhorte le cercle d'être objectif et indépendant et accepter toutes les divergences. Il faudrait multiplier de telles initiatives et que l'Etat et ses partenaires puissent les financer. Ailleurs, c'est ce qui fait la force des pays car ces cercles produisent des idées qui sont reprises par les décideurs publics.

Interview réalisée par Dr Aristide MABALI et Jareth BEAIN

OPINIONS

CONJONCTURE ECONOMIQUE ET FINANCIERE AU TCHAD : QU'EN DISENT LES CHIFFRES

Par NAFE DABA, Economiste

A l'instar des autres pays de la CEMAC (excepté la RCA), le Tchad dépend fortement des ressources minières, particulièrement le pétrole. Sur la dernière décennie, le pétrole a représenté plus de 80% des recettes d'exportation et 60% des recettes budgétaires. Cette dépendance vis-à-vis de l'activité pétrolière fait du Tchad un pays fortement tributaire de l'évolution des cours du baril sur le marché mondial.

Mais depuis 2014, suite à la chute des cours mondiaux du pétrole, le Tchad traverse une grave crise économique et financière ayant considérablement affecté la situation de ses finances publiques. Il en est résulté une accumulation de la dette (passant de 27,8% du PIB en 2015 à 35,9% en 2016, avec une grande composante de dette extérieure), une détérioration de la balance des paiements (déficit extérieur courant de -17,2% du PIB en 2016 contre -16,9% du PIB en 2015) et une détérioration du taux de couverture extérieure de la monnaie (un taux de couverture passant de 73,2% en 2014 à 12,5% en

2016). Toutes ces tendances ont pour corolaire le ralentissement de la croissance économique. Cependant, les effets de cette crise se vivent au quotidien chez les ménages tchadiens (retards de paiement des salaires, compression du personnel dans des entreprises, suspension des chantiers tant publics que privés, etc.).

Le solde budgétaire est la différence entre le niveau des recettes et celui des dépenses constatées dans le budget au cours d'une année. Par contre, le solde extérieur courant est le solde qui résulte des échanges de biens et services ainsi que des revenus et transferts entre l'économie nationale et l'extérieur. Nous constatons sur le premier graphique que ces deux soldes sont déficitaires pour la plupart de temps, ce qui traduit le caractère faible de notre économie et sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

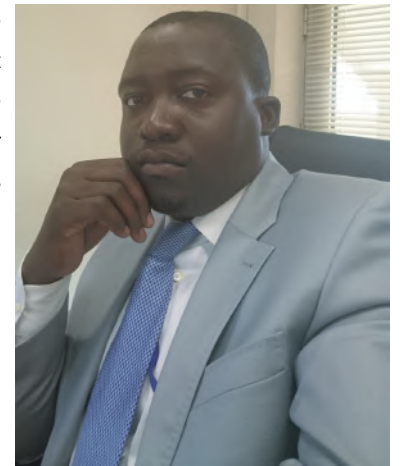
Par ailleurs, le taux de couverture extérieure de la monnaie est le rapport entre les avoirs extérieurs et les engagements à vue d'un pays. La Banque Centrale a entre autre, pour objectif, d'assurer la stabilité externe de sa monnaie en suivant ce taux qui est fixé à un niveau

minimal de 20%. Comme nous pouvons le constater sur ce graphique, depuis 2014, ce taux chute à un rythme inquiétant. L'heure est de s'interroger sur les mesures à prendre pour résorber le déséquilibre observé au niveau des agrégats.

Quels instruments mobiliser pour gérer cette crise ?

- La maîtrise des dépenses publiques

La théorie économique nous montre qu'en période de crise, il est utile de soutenir l'activité économique. Mais la situation que vit le Tchad aujourd'hui, caractérisée par un tarissement des ressources, interpelle les autorités à (i) procéder à une optimisation des dépenses publiques (en diminuant les dépenses non productives de fonctionnement), (ii) développer des stratégies en vue d'améliorer la collecte des recettes non pétrolières via une réforme fiscale et (iii) suspendre (ou supprimer) les subventions de certains produits notamment des hydrocarbures

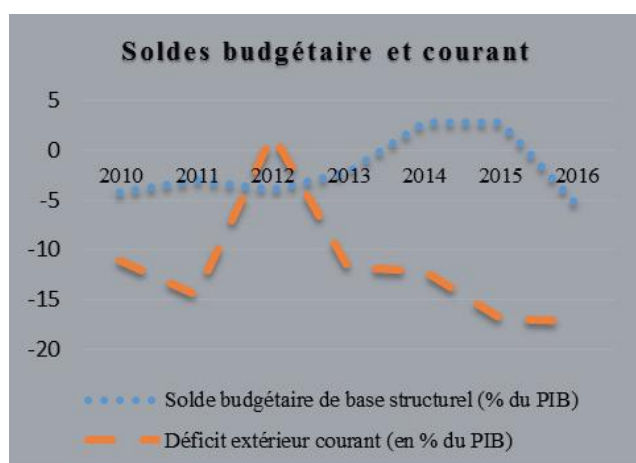


Nafé DABA

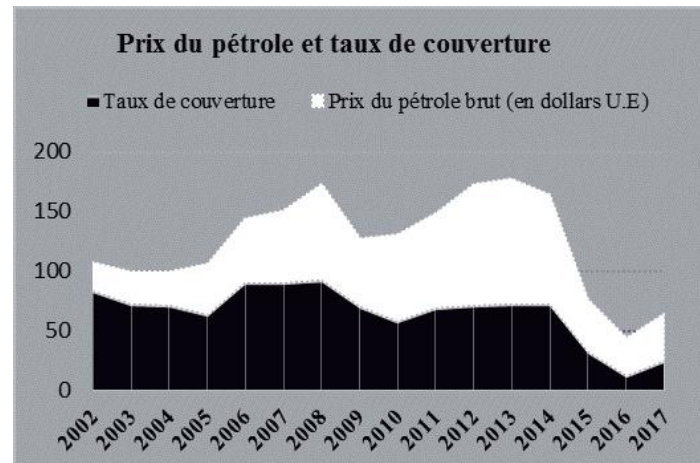
raffinés.

- Le recours à l'endettement

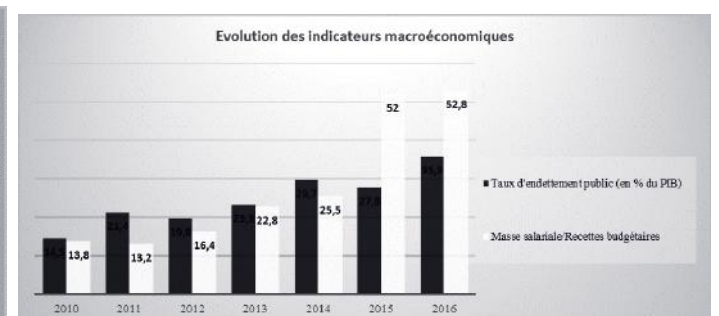
Afin de résorber les effets de la crise, caractérisée par un déficit jumeau (déficit budgétaire et déficit extérieur), l'Etat pourrait recourir à l'endettement, mais en cohérence avec un ajustement budgétaire afin de préserver la viabilité de sa dette.



Source: Données Administration publique



Source: Données BEAC



Sce: Administration pub., Commission CEMAC

→ page suivante

Dans cette stratégie d’endettement, l’Etat devrait privilégier (i) le financement extérieur semi-concessionnel car il est plus accessible et moins coûteux et (ii) la dette intérieure négociable via le marché des titres publics car il est non inflationniste et nécessaire à l’approfondissement du marché financier (émission des bons et obligations de trésor assimilables).

Quelle leçon tirer de cette crise ?

- Rationalisation des choix budgétaires

Cette approche consiste à analyser l’efficacité des dépenses publiques et devrait conduire à de meilleurs choix budgétaires via une planification rigoureuse. L’objectif est donc d’optimiser les choix budgétaires par une meilleure prise en compte et l’évaluation des résultats de l’action administrative. Cette stratégie repose sur une analyse cout-efficacité de la dépense publique.

- Révision de la mercuriale des prix

Outil de lutte contre la surfacturation, la mercuriale des prix devrait servir de guide à une administration publique pour une bonne gouvernance économique. Malheureusement dans les pays en développement, les prix figurant dans la mercuriale sont très largement au-dessus des prix du marché (les prix des fournitures et autres équipements étant très surestimés). Cette pratique est l’une des principales causes du gonflement des dépenses publiques. Dans la mesure où les prix de certains articles baissent avec le temps sur les marchés (les équipements informatiques par exemple), il convient de procéder régulièrement à la mise à jour de la mercuriale des prix afin de s’arrimer aux prix réels avec une marge raisonnable.

- Mener une politique budgétaire contra-cyclique

Le Tchad à l’instar de la plupart des pays africains, mène une politique budgétaire pro-cyclique. L’histoire montre par contre qu’une politique

contra-cyclique apparait comme une alternative afin de pouvoir lisser les fluctuations de ses cycles économiques et faire diminuer la probabilité d’occurrence d’un choc. De par sa nature, une politique budgétaire contra-cyclique doit en effet être expansionniste durant les phases de récession et restrictive durant les phases d’expansion (en dégageant une épargne pour mieux se protéger durant les phases de crise). Une des principales leçons à tirer de cette crise est de pouvoir constituer une épargne publique suffisante pour faire face à un éventuel choc. Une telle épargne, dégagée sur des recettes d’exportations pétrolières, pourrait servir de réserve pour le futur tel que recommandé par la Banque Mondiale aux pays exportateurs des ressources naturelles. Certes, le Tchad s’est doté des instruments d’une politique contra-cyclique en créant un fonds de stabilisation des prix du pétrole et d’un fonds pour les générations futures mais la mobilisation de ces ressources n’a pas été effective ●

Nafé DABA

COMMENT SURMONTER LA CRISE ECONOMIQUE EN ZONE CEMAC

Par Dr Ngattai-Lam Merdan

Les économies de la zone CEMAC sont fortement concentrées autour des secteurs pétroliers, miniers et agricoles. À la faveur de l’embellie sur les marchés pétroliers au cours de ces dernières années, des ressources financières ont été accumulées, démontrant d’une part une forte vulnérabilité face au retournement de la conjoncture et d’autre part la nécessité de repenser les stratégies de développement à court, moyen et long terme dans l’optique de rendre durable les performances macroéconomiques et microéconomiques. En effet, l’évolution de la démographie croissante en zone CEMAC et les conséquences qui en résultent à moyen et long terme exigent que les pays membres de la CEMAC s’adaptent aux politiques de développement autre que les ressources minières. Cet état de choses pose la problématique des instruments, outils et divers moyens qui devraient être privilégiés afin de créer la dynamique de la croissance économique. C’est dans ce cadre que les pays membres de la CEMAC mettent en œuvre depuis quelques années, des réformes structurelles pour améliorer le cadre régional économique en vue de renforcer l’intégration sous régionale et de soutenir une croissance durable.

Malgré les mesures prises dans le cadre de ces réformes, pouvant stimuler la croissance, la crise économique persiste dans la sous-région à cause de la chute des produits pétroliers. Seul le Cameroun parvient à surmonter aux contrecoups de cette crise à cause de la diversification de ses produits.

Deux (2) niveaux de contraintes freinent la croissance et donc le développement économique et social dans la sous-région de la CEMAC : le niveau macroéconomique et le niveau microéconomique.

La macroéconomie de la zone CEMAC

La macroéconomie de la CEMAC évolue en dents de scie surtout par rapport aux exportations de matière de base car cinq des six pays que compose la CEMAC sont producteurs de pétrole et donc soumis aux fluctuations de cours de l’or noir. Plusieurs obstacles sont à surmonter en macroéconomie notamment le manque de prévisibilité des politiques publiques en matière d’investissement, la faiblesse des appuis au secteur privé et le coût élevé des facteurs de production.

Les politiques menées en matière de promotion des investissements manquent souvent de fiabilité et ne

réussissent pas à capter la confiance des investisseurs, nationaux ou étrangers. Certaines dispositions énoncées par les textes règlementaires ne sont parfois pas mises en œuvre, ou le sont de manière sélective (par clientélisme ou tout simplement par manque d’information ou de formation des administrations responsables).

Quant à l’appui au secteur privé, la CEMAC a besoin de stratégies plus volontaristes afin de restructurer le système productif vers des activités à haute valeur ajoutée, générant des progrès de productivité et permettant une montée en puissance plus nette dans les chaînes de valeur internationales. Les filières de croissance sont trop souvent mal encadrées et les chaînes de valeur peu maîtrisées. Les échelles de production sont insuffisantes. Les relations entre les grandes et petites entreprises sont quasi inexistantes dans la région. Le secteur privé reste ainsi largement dominé par quelques grandes entreprises peu ouvertes à la concurrence, sclérosant l’activité économique, plutôt que de fonctionner sur la base d’un vaste réseau de PME capable d’innover et de renforcer la compétitivité de la CEMAC. Il importe d’identifier et de soutenir plus fermement les entreprises et les secteurs les plus porteurs, afin de renforcer la compétitivité régionale.

En matière de conduite des affaires, les procédures restent trop complexes et trop contraignantes. Les entreprises sont confrontées à de lourdes exigences réglementaires, sans aucune harmonisation régionale, qui entravent le développement du secteur privé. L’application des réglementations est en outre sujette à interprétation (tant de la part des administrations que des entreprises). Le coût de création d’une entreprise n’incite pas le secteur informel à être en règle et pénalise les sociétés qui ont fait le choix de la légalité. Des charges fiscales contraignantes se concentrent ainsi sur un petit nombre d’entreprises « visibles » et le retour périodique à l’informel fait partie des stratégies de survie économique pour bon nombre des PME. Davantage encore le taux d’imposition pèse lourdement sur le développement des entreprises. Ce cadre fiscal est donc peu favorable à la croissance et à la consolidation du secteur privé. Il importe de réfléchir à une fiscalité qui deviendrait un véritable levier de développement au niveau régional : établir des règles communes entre les pays (pour éviter les distorsions face à l’investissement) ; coordonner les actions de lutte contre la fraude ; élargir l’assiette fiscale et améliorer l’efficacité des administrations (dans la conception, la gestion et le recouvrement de l’impôt).

L’accès aux services financiers reste l’un des plus faibles au monde : les entreprises ont des difficultés à se faire financer alors que les banques sont en situation de « surliquidité ». Cette

situation résulte de plusieurs explications dont on peut citer certaines : des PME qui sont considérées (à tort ou à raison) comme une clientèle à risque ; de l’insuffisance de projets « bancables » ; du nombre d’entrepreneurs-managers crédibles pour les mettre en œuvre et d’un appui technique aux promoteurs de projets encore trop faible.

A cela, il faut ajouter les coûts élevés des facteurs de production (capital humain, transport, eau, énergie, télécommunications, etc.). Leurs coûts

grèvent la compétitivité des entreprises dans l’espace CEMAC et freinent les échanges intracommunautaires, car ces facteurs jouent un rôle majeur dans l’évolution positive de la croissance dans la sous-région.

LA MICROÉCONOMIE DE LA CEMAC

Au niveau micro-économique, on constate une main d’œuvre qualifiée insuffisante du fait de l’inadéquation emploi/formation et une image confuse et souvent négative de l’Afrique Centrale. En effet, l’inadéquation de la main-d’œuvre aux besoins du marché est l’une des faiblesses structurelles de l’espace CEMAC. Le dispositif de formation professionnelle dans la région, basé principalement sur l’offre, est globalement inadapté aux besoins des entreprises. Ces défaillances dans le système public, ne sont que très partiellement compensées par l’offre des structures privées.

Dans ce contexte, l’action au niveau régional prend tout son sens et l’idée de développer un partenariat public-privé autour de la réalisation d’un centre de formation régional aux métiers jugés prioritaires paraît stimulante.

Outre ces deux secteurs économiques qui minent la croissance en zone CEMAC, il faut noter d’autres facteurs non des moindres comme la faible culture de l’entrepreneuriat et de l’innovation, et un dialogue public-privé insuffisant et inefficace.

Il convient de notifier en particulier que le dialogue institutionnel et technique entre l’État et le secteur privé constitue un élément important d’un climat favorable à l’investissement. Il constitue un élément clé dans l’instauration d’un climat favorable à l’investissement. Cependant, dans la plupart des pays de la CEMAC, ce dialogue en est encore à ses balbutiements. Or, les atouts d’un dialogue public-privé consistent à partager un diagnostic commun; se concentrer sur les solutions à court et moyen termes; créer un consensus au sein de chaque camp (public/privé); etc.

Il faut noter qu’actuellement le commerce intra régional représente à lui seul un quart du commerce mondial. Plus de 60% du commerce des pays européens s’effectuent au sein de l’Union Européenne. De même, le développement de l’Asie s’accompagne d’une régionalisation des échanges : la région devient moins dépendante du reste du monde, que ce soit pour ses achats ou pour ses débouchés. Le commerce interne à la zone Asie a ainsi doublé depuis les années 90.



Dr Ngattai-Lam Merdan



Siège de la CEMAC

recouvrement des créances commerciales) qui ne posent pas de difficulté particulière au niveau légal. Leur mise en œuvre reste néanmoins un véritable défi. La zone CEMAC a besoin d'un cadre juridique, institutionnel et procédural clair et prévisible pour encourager les investissements et créer un climat de stabilité, où les entreprises peuvent rationnellement évaluer les risques, limiter l'arbitraire des décisions de justice et réduire le coût des transactions.

• **Le défi de la complémentarité dans les échanges commerciaux**

Chaque pays possède son industrie du bois (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Centrafrique), son huilerie à base du coton, d'arachide ou de palme (Cameroun, Gabon, Tchad), ses usines textiles (Cameroun, Tchad) ; des industries si peu complémentaires et souvent surdimensionnées qui ne favorisent pas le développement des échanges communautaires.

• **Le défi de l'efficacité des politiques de restructuration des économies**

Il est constaté une incapacité des Etats membres de la CEMAC à mettre en œuvre de manière efficace et complète les politiques de restructuration des modes de production existants afin de promouvoir

le commerce intra-sous-régional ; la mauvaise évaluation des coûts et des avantages liés au commerce intra-sous-régional et ses effets d'entraînement sur l'intégration sous régionale ; l'absence ou l'inadéquation de l'offre des produits fabriqués localement destinés au commerce intra-sous-régional et l'insuffisance des informations sur les marchés des pays voisins et les types de produits commercialisables existants.

• **Le défi de la modernisation du secteur informel**

En raison de l'importance du secteur informel, une partie des transactions commerciales entre les pays de la CEMAC n'est pas enregistrée à l'intérieur

des zones d'échanges, en particulier dans les zones où les frontières sont perméables. Dans ce contexte, ne faut-il pas vulgariser (institutionnaliser) les échanges intra sous régionaux informels ? En effet, les efforts déployés aux niveaux national et sous régional, pour le développement économique résultant d'une croissance appréciable soutenue, omettent de prendre en compte les activités et le potentiel du secteur informel. Or, il faut tenir compte du secteur informel dans lequel opère la grande majorité des toutes petites entreprises (TPE) de la région. En effet, une très large fraction des petites entreprises et toutes petites entreprises (PE/TPE) travaille en situation informelle, se tenant à bonne distance de l'environnement légal, réglementaire et institutionnel du secteur privé, qu'elles connaissent mal et dont elles ne savent pas tirer le meilleur parti.

Il faut noter que la liste des défis et obstacles décrits présentement n'est ni exhaustive, ni limitative et en somme, pour relever tous ces défis en vue d'espérer sur une croissance forte et

inclusive dans la région et son insertion positive dans l'économie mondiale, un certain nombre de conditions de base doivent être remplies par la CEMAC. Il s'agit notamment pour les pays de la région de pouvoir s'ajuster, promouvoir la transformation économique nécessaire, produire et commercialiser de manière concurrentielle ou compétitive. Car, le développement économique dans la sous-région de la CEMAC ne sera couronné de succès que s'il se développe en son sein un véritable marché. La réussite à ce niveau passe par une base productive, dont la nature est déterminante. Elle doit être diversifiée, complémentaire et compétitive afin de permettre des demandes croisées entre les partenaires et répondre au défi de la mondialisation.

Pour y parvenir, il faut se déconnecter de la logique de la monoculture et développer au sein des pays membres de véritables politiques nationales d'ouverture à vocation sous régionale, plutôt que de subir une ouverture naturelle qui alimente l'intégration verticale.

DETTE ET GOUVERNANCE

Par **Dr Rasmané OUEDRAOGO**

vont faire recours à l'aide des organisations internationales. Ayant conscience de la mauvaise gouvernance des pays endettés, les organismes internationaux vont demander des contreparties aux financements accordés à ces derniers, à savoir des engagements d'amélioration de la gouvernance économique des institutions. Ils créent en 1996 l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTe) visant à fournir des allègements de dette pour les pays pauvres avec de bonnes politiques économiques. Pour bénéficier de cet allègement de dette, les pays candidats devaient s'engager à améliorer leur gouvernance économique. Le sommet du G-7 en Cologne en juin 1999 accroît ce programme d'allègement de dette, en augmentant de passage le nombre de pays éligibles, accélérant le processus d'annulation de dette et accroissant le montant pour chaque pays. Au total 41 pays sont concernés par ce programme, dont 33 pays africains. C'est dans ce cadre que le Tchad a bénéficié d'un allègement de 1.1 milliard de dollars en 2015. Toutefois, les dettes annulées doivent être utilisées pour financer des mesures sociales (éducation, santé, etc.) et lutter contre la pauvreté afin de s'assurer qu'elles profitent aux couches pauvres de la population.

• **Pourquoi une bonne gouvernance est importante ?**

Les accusations faites aux pays africains sont entre autres

les détournements d'argent, la corruption, les mauvaises décisions d'allocations des ressources empruntées à des projets non productifs, etc. Avant de s'endetter, il y a une question principale à se poser, à savoir la capacité à rembourser du pays, l'affectation des ressources et la rentabilité du projet d'investissement. Il est judicieux de s'interroger sur l'impact d'une décision d'endettement, en particulier sur la rentabilité financière ou sociale du projet d'investissement afin de savoir si l'effet de levier procuré par

l'endettement est bénéfique pour le pays. L'effet de levier désigne l'utilisation de l'endettement pour augmenter la capacité d'investissement et l'impact de cette utilisation sur la rentabilité des capitaux investis. L'effet de levier augmente la rentabilité des capitaux investis tant que le coût de l'endettement est inférieur à l'augmentation des bénéfices obtenus grâce à l'endettement. C'est un principe fondamental en matière d'endettement, il faut toujours s'assurer que le bénéfice tiré soit supérieur au taux d'emprunt. De façon générale, les économistes recommandent que le taux de croissance économique soit supérieur au taux d'emprunt. Lorsque cette condition n'est pas remplie on parle d'insolvabilité de la dette. Si l'argent emprunté n'est pas utilisé pour financer des projets publics mais sert plutôt à un clan ou un groupe de citoyens, on parle de dette odieuse. L'hypothèse de dette contractée par des gouvernements corrompus a été un argument utilisé par les organisations non gouvernementales pour réclamer les annulations de la dette des pays concernés. Déjà, en 1927, Alexander Nahum Sack écrit : « si un pouvoir despotique contracte une dette non pas pour les besoins et dans les intérêts de l'Etat, mais pour fortifier son régime despotique, pour réprimer



Dr Rasmané O.

Etant confrontés à des difficultés économiques, ces pays

la population qui le combat, etc..., cette dette est odieuse pour la population de l'Etat entier. Cette dette n'est pas obligatoire pour la nation ; c'est une dette de régime, dette personnelle du pouvoir qui l'a contractée, par conséquent elle tombe avec la chute de ce pouvoir ». Lors du sommet de l'Organisation de l'union africaine en Juillet 1987 sur la dette en Afrique, Thomas Sankara le disait en ces termes : « ...Nous étions étrangers à cette dette, nous ne pouvons donc pas la payer. ... Nous ne pouvons pas rembourser la dette parce que nous ne sommes pas responsables de la dette ». Cette question de responsabilité de la dette est très importante car l'emprunt public est un fardeau pour les générations futures. Il est aussi un fardeau pour les gouvernements futurs car il réduit leur marge de manœuvre.

Et aujourd'hui, les pays endettés sont-ils mal gouvernés ?

Les crises d'endettement ont beaucoup secoué les pays pauvres et on pourrait se laisser croire que c'est uniquement un problème pour les pays en développement. Toutefois, force est de constater que les pays les plus fortement endettés aujourd'hui sont les pays développés, supposés être démocratiques ou mieux gouvernés.



Sce : www.mays-mouissi.com

Parmi les 10 pays les plus fortement endettés en 2015, il n'y a que » trois pays africains, l'Érythrée, le Cap Vert et la Gambie. L'Érythrée et la Gambie sont affectées par des crises politiques successives, alors que le Cap Vert est un bon exemple en matière de gouvernance en Afrique. En plus de ces 3 pays africains, on retrouve le Japon, l'Italie et le Portugal, qui sont considérés comme des pays bien gouvernés et démocratiques. Alors, cela voudrait-il dire que la mauvaise gouvernance n'est plus la raison principale de l'endettement excessif ? On pourrait dire que le niveau de dette actuel des pays démocratiques ou développés est dû à la crise financière de 2008. Cependant, il faut se rappeler que les pays endettés des années 80-

90, accusés à tort ou à raison de mauvaise gouvernance, ont aussi connu des crises économiques, à savoir la chute des prix des matières premières. Comment expliquer l'endettement des pays démocratiques ? Buchanan et Wagner fournissent une explication. Selon les deux auteurs, les générations présentes préféreraient leur bien-être au dépend de celui des générations futures et votent à cet effet des élus qui acceptent s'endetter et reporter le coût de la vie aux générations futures. Les élections démocratiques sont donc un moyen pour les populations de choisir des élus qui partagent leurs aspirations et les déficits cumulatifs. L'augmentation de la dette des pays développés serait donc principalement due aux « valeurs démocratiques » de ces pays. Devrons-nous parler de « dette démocratique » ? Ou la « bonne dette » ? Cependant, il faut noter que les pays développés ne souffrent pas de problèmes de gouvernance politique, contrairement aux pays africains. Il faut donc distinguer la gouvernance politique et la gouvernance économique qui est beaucoup plus difficile à cerner. Aussi, les pays développés sont capables de faire les réformes nécessaires et la dette de ses pays est en grande partie en monnaie nationale. La dette des pays africains est en grande partie en monnaie étrangère, ce qui les rend plus vulnérables aux fluctuations des taux de change.

La leçon que l'on peut retirer de cette analyse est qu'il faut éviter les amalgames et analyser les pays au cas par cas. Ce n'est pas parce qu'un pays est très endetté qu'il faut forcément dire qu'il est mal

gouverné. Ce n'est pas parce qu'un pays africain a connu une période d'endettement élevé, couplée avec des problèmes de gouvernance, qu'il faut généraliser que tous les pays africains endettés sont mal gouvernés. L'endettement en soi n'est pas mauvais, mais il faut juste s'assurer que l'argent est utilisé pour des investissements productifs, et que la dette est viable dans le moyen et long terme. Beaucoup de pays africains continuent d'avoir un système de gouvernance centralisé, personnalisé, et ethnicité. Il faut changer l'image de l'Afrique à travers des réformes courageuses dans plusieurs domaines. Il faut un environnement où les gouvernements exécutent leurs responsabilités de façon transparente et efficace, à travers des mécanismes institutionnels adéquats. Il est impératif d'améliorer la qualité des services publics, d'accroître la capacité de l'administration publique, ainsi que sa capacité à rendre compte de son action, et de réduire la corruption parmi ses agents. Enfin, il faut développer les marchés locaux et régionaux afin de réduire l'endettement extérieur des pays africains et améliorer les capacités de prévisions macroéconomiques des administrations publiques.

Encadré: Les pays les plus endettés en 2015

Pays	Dette en % du PIB
Japon	245.9
Grèce	196.9
Erythrée	137.6
Italie	133.1
Lebanon	132.4
Portugal	127.8
Jamaïque	127.7
Cap Vert	124.7
Bhutan	115.9
Gambie	107.7
Source: Fonds Monétaire International	

Flash info : Le CROSET aux Etats-Unis

Le CROSET à travers son Président Jareth BEAIN est le finaliste retenu par le Département d'Etat Américain pour porter les couleurs tchadiennes aux Etats-Unis d'Amérique au Programme intitulé « *Jeunes Leaders Africains Emergents : Développement de l'entrepreneuriat et des affaires* » qui aura lieu du 03 au 24 juin 2017. Les participants venus de l'Afrique Subsaharienne auront à rencontrer les experts américains afin d'échanger les expériences et nouer des partenariats. Il est à noter que le processus de sélection à ce programme a été hautement compétitif et basé sur les expériences et les réalisations des candidats. Il a duré plus de 8 mois avant les résultats définitifs. Nous présentons toutes nos félicitations et souhaitons bon séjour au pays de l'oncle SAM à tous les participants venus de différents horizons.

ESPACE JEUNE CHERCHEUR: "Tchad, comment sortir de la crise économique?"

Par l'économiste Issa Mahamat Abdelmamout

Ce livre, qui constitue une mine d'informations et qui se présente comme un plaidoyer, peut être utile pour le monde : universitaires, politiques, étudiants, investisseurs ou simples citoyens soucieux du devenir de leur pays. (Préface de Pr AHMAT MAHAMAT HASSAN).

.... **On a laissé se former des habitudes, des comportements mafieux dans les régies financières de l'Etat. Des déperditions de recettes organisées dont le démantèlement ne serait pas une mince affaire ...**

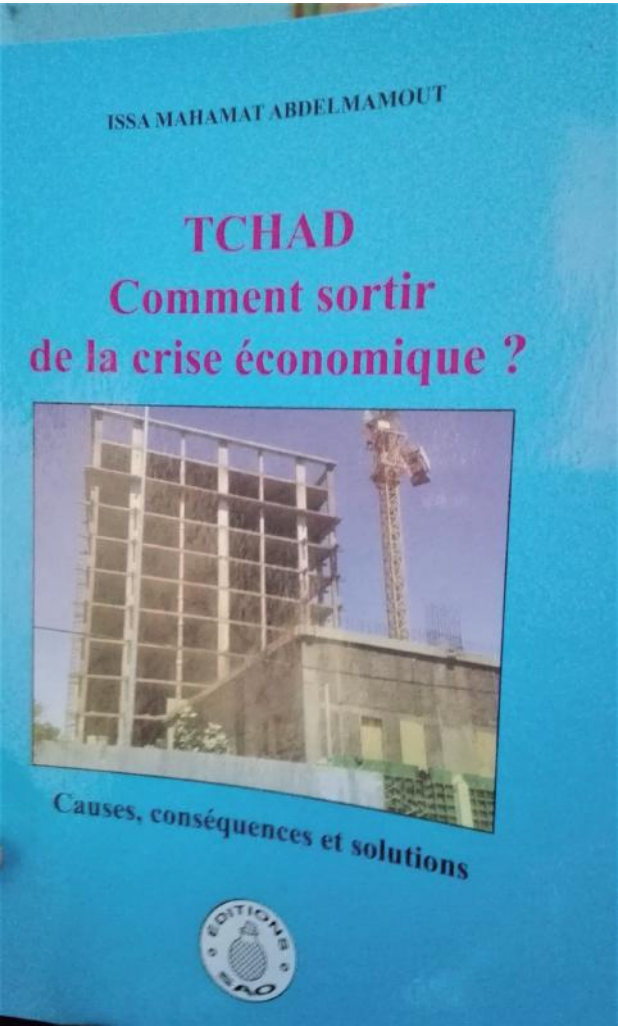
... **Le Tchad d'aujourd'hui ne peut émerger et se moderniser sans faire un nombre pléthorique de mécontents, c'est une nécessité. Ces opportunistes vivent de la déchéance de l'Etat. La faiblesse de l'Etat est leur force, l'injustice sociale est leur produit et à chaque fois que l'Etat recule, ils trouvent de l'espace vital où ces forces de nivellement par le bas font leur nid.**

"Le Tchad est l'un des meilleurs élèves de la

zone CEMAC en matière de transposition des textes de finances publiques, mais on sait que les textes seuls ne suffisent pas pour une gestion saine et rigoureuse. Nos pratiques sont aux antipodes des textes financiers. Pour s'en convaincre, il suffit de lire la loi organique N°004/PR/2014 relative aux lois de finances du 18 février 2014. Ce cadre juridique de trente-trois pages est l'un des meilleurs textes que le Tchad ait promulgué. Mais, hélas! Comme dans tous les domaines administratifs, on fait les textes juste pour convaincre les partenaires, faire bonne figure puisque nous ne sommes pas convaincus que respecter ces textes, c'est exister." p. 27

L'auteur

Issa Mahamat Abdelmamout est un cadre supérieur au Contrôle Financier du Ministère des Finances et du Budget. Il enseigne dans plusieurs instituts et universités privés. Il est titulaire d'un Master recherche en Economie Appliquée à l'Université du Maine, académie de Nantes.



Equipe de la rédaction

Directeur de la Publication:
Jareth BEAIN
Rédacteur en Chef
Dr Aristide MABALI
Rédacteur en Chef Adjoint
Guy Dabi GAB-LEYBA
Chargé de diffusion
Rony DJEKOMBE

Partenaires
Ambassade des Etats-Unis

CONTACT
Cercle de Réflexion et d'Orientation
sur la Soutenabilité de l'Economie
Tchadienne (CROSET)
Siège: Avenue du 10 Octobre (Immeuble
10 sur 10)
B.P.: 2141 N'djamena (Tchad)
Email:
nos_contacts@croset-td.org
Site web: www.croset-td.org
Tél.: (+235) 66 31 99 68 / 62 30 36
66/63 27 00 01

Impression: Bingo
Tirage: 2 000 exemplaires

Distribution gratuite